



# COMPTES CONSOLIDÉS

## AU 31 décembre 2025





## 7.1 Comptes consolidés

### 7.1.1 Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2025	2024
<b>Chiffre d'affaires</b>	Note 2	<b>22 136,4</b>	<b>20 576,6</b>
Coût de l'activité		(16 283,2)	(15 202,7)
Frais de recherche et développement		(1 327,8)	(1 273,7)
Frais commerciaux		(1 581,6)	(1 590,3)
Frais généraux et administratifs		(725,1)	(692,9)
Coût des restructurations	Note 10.3	(132,0)	(118,3)
<b>Résultat opérationnel courant</b>	Note 2	<b>2 086,7</b>	<b>1 698,7</b>
Résultat des cessions, variations de périmètre et autres	Note 3.2	(22,6)	(278,9)
Pertes de valeur sur actifs	Note 3.2	—	(157,6)
<b>Résultat opérationnel avant résultat des mises en équivalence</b>		<b>2 064,1</b>	<b>1 262,2</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	Note 5.1	198,4	95,1
<b>Résultat opérationnel après résultat des mises en équivalence</b>		<b>2 262,5</b>	<b>1 357,3</b>
Intérêts financiers relatifs à la dette brute		(232,7)	(289,3)
Intérêts financiers relatifs à la trésorerie et équivalents		116,8	123,5
<b>Intérêts financiers nets</b>	Note 6.1	<b>(115,9)</b>	<b>(165,8)</b>
Autres résultats financiers	Note 6.1	(65,8)	39,4
Résultat financier sur retraites et avantages à long terme	Note 9.3	(44,0)	(51,3)
Impôt sur les bénéfices	Note 7.1	(396,5)	(247,3)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>1 640,3</b>	<b>932,3</b>
<b>Résultat net des activités non poursuivies</b>	Note 3.1	<b>—</b>	<b>412,1</b>
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>1 640,3</b>	<b>1 344,4</b>
<b>Résultat net, part du Groupe</b>		<b>1 674,5</b>	<b>1 419,5</b>
Dont, résultat net des activités poursuivies, part du Groupe		1 674,5	1 007,4
Dont, résultat net des activités non poursuivies, part du Groupe		—	412,1
<b>Résultat net des participations ne donnant pas le contrôle</b>		<b>(34,2)</b>	<b>(75,1)</b>
Résultat par action <i>(en euros)</i>	Note 8.2	8,15	6,91
Résultat par action dilué <i>(en euros)</i>	Note 8.2	8,13	6,89

L'information sectorielle, incluant le calcul de l'EBIT Ajusté, est présentée en Note 2.1.

## 7.1.2 État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)		2025			2024		
		Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
<b>RÉSULTAT NET DE LA PÉRIODE</b>		<b>1 674,5</b>	<b>(34,2)</b>	<b>1 640,3</b>	<b>1 419,5</b>	<b>(75,1)</b>	<b>1 344,4</b>
Écarts de conversion	Note 8.1	(582,2)	(4,0)	(586,2)	240,4	0,9	241,3
Couverture de flux de trésorerie	Note 8.1	130,7	8,6	139,3	(80,6)	(3,6)	(84,2)
Sociétés mises en équivalence	Note 5.1	(19,1)	—	(19,1)	1,8	—	1,8
Activités non poursuivies		—	—	—	17,8	—	17,8
<b>Éléments reclassés ultérieurement en résultat</b>		<b>(470,6)</b>	<b>4,6</b>	<b>(466,0)</b>	<b>179,4</b>	<b>(2,7)</b>	<b>176,7</b>
Gains (pertes) actuariels/retraites	Note 9.3	49,2	2,6	51,8	64,2	1,6	65,8
Actifs financiers à la juste valeur		6,7	4,3	11,0	(18,0)	(2,1)	(20,1)
Impôts différés	Note 7.2	(17,0)	(0,2)	(17,2)	(32,0)	(2,9)	(34,9)
Sociétés mises en équivalence	Note 5.1	13,7	—	13,7	6,6	—	6,6
Activités non poursuivies		—	—	—	2,6	—	2,6
<b>Éléments non reclassés ultérieurement en résultat</b>		<b>52,6</b>	<b>6,7</b>	<b>59,3</b>	<b>23,4</b>	<b>(3,4)</b>	<b>20,0</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		<b>(418,0)</b>	<b>11,3</b>	<b>(406,7)</b>	<b>202,8</b>	<b>(6,1)</b>	<b>196,7</b>
<b>TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL POUR LA PÉRIODE</b>		<b>1 256,5</b>	<b>(22,9)</b>	<b>1 233,6</b>	<b>1 622,3</b>	<b>(81,2)</b>	<b>1 541,1</b>

## 7.1.3 Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)		Nombre d'actions en circulation (en milliers)	Capital	Primes	Réserves	Couverture de flux de trésorerie	Écarts de conversion	Actions propres	Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
<b>AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024</b>		<b>206 668</b>	<b>630,6</b>	<b>3 705,6</b>	<b>3 372,3</b>	<b>(32,4)</b>	<b>(369,8)</b>	<b>(476,3)</b>	<b>6 830,0</b>	<b>139,0</b>	<b>6 969,0</b>
Résultat net de l'exercice		—	—	—	1 419,5	—	—	—	1 419,5	(75,1)	1 344,4
Autres éléments du résultat global		—	—	—	23,4	(81,1)	260,5	—	202,8	(6,1)	196,7
<b>Résultat global 2024</b>		<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1 442,9</b>	<b>(81,1)</b>	<b>260,5</b>	<b>—</b>	<b>1 622,3</b>	<b>(81,2)</b>	<b>1 541,1</b>
Distribution de dividendes de la société mère		—	—	—	(708,4)	—	—	—	(708,4)	—	(708,4)
Part des tiers dans les distributions des filiales		—	—	—	—	—	—	—	—	(14,5)	(14,5)
Paiements en actions		—	—	—	60,0	—	—	—	60,0	—	60,0
(Achats)/ventes de titres d'autocontrôle		(1 355)	—	—	(73,4)	—	—	(202,0)	(275,4)	—	(275,4)
Réduction de capital par annulation d'actions <sup>(a)</sup>		—	(12,8)	(573,0)	—	—	—	585,8	—	—	—
Autres		—	—	—	(14,1)	—	0,8	—	(13,3)	(0,4)	(13,7)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2024</b>		<b>205 313</b>	<b>617,8</b>	<b>3 132,6</b>	<b>4 079,3</b>	<b>(113,5)</b>	<b>(108,5)</b>	<b>(92,5)</b>	<b>7 515,2</b>	<b>42,9</b>	<b>7 558,1</b>
Résultat net de l'exercice		—	—	—	1 674,5	—	—	—	1 674,5	(34,2)	1 640,3
Autres éléments du résultat global		—	—	—	52,6	147,4	(618,0)	—	(418,0)	11,3	(406,7)
<b>Résultat global 2025</b>		<b>—</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>1 727,1</b>	<b>147,4</b>	<b>(618,0)</b>	<b>—</b>	<b>1 256,5</b>	<b>(22,9)</b>	<b>1 233,6</b>
Distribution de dividendes de la société mère		—	—	—	(780,7)	—	—	—	(780,7)	—	(780,7)
Part des tiers dans les distributions des filiales		—	—	—	—	—	—	—	—	(1,2)	(1,2)
Paiements en actions		—	—	—	37,3	—	—	—	37,3	—	37,3
(Achats)/ventes de titres d'autocontrôle		164	—	—	(47,2)	—	—	2,0	(45,2)	—	(45,2)
Réduction de capital par annulation d'actions <sup>(a)</sup>		—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autres		—	—	—	(14,7)	—	—	—	(14,7)	0,5	(14,2)
<b>AU 31 DÉCEMBRE 2025</b>		<b>205 477</b>	<b>617,8</b>	<b>3 132,6</b>	<b>5 001,1</b>	<b>33,9</b>	<b>(726,5)</b>	<b>(90,5)</b>	<b>7 968,4</b>	<b>19,3</b>	<b>7 987,7</b>

(a) Le 8 octobre 2024, le Conseil d'administration a décidé de réduire le capital social de Thales par voie d'annulation de 4 268 227 actions propres détenues au nominatif, représentant 2,03 % de son capital social, avec effet immédiat.

La colonne « réserves » inclut les écarts actuariels liés aux engagements de retraite à hauteur de -335,1 M€ à fin 2024 et -244,1 M€ à fin 2025.

## 7.1.4 Bilan consolidé

## Actif

(en millions d'euros)	Notes	31/12/25	31/12/24
Écarts d'acquisition	Note 4.1	8 530,5	8 899,2
Autres immobilisations incorporelles, net	Note 4.2	1 996,1	2 532,7
Immobilisations corporelles, net	Note 4.2	3 899,2	3 715,5
Participations dans les sociétés mises en équivalence	Note 5	1 712,5	1 648,2
Titres de participation non consolidés	Note 6.4	140,8	160,6
Actifs financiers non courants	Note 6.4	277,5	371,6
Impôts différés actifs	Note 7.3	1 276,5	1 366,6
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>17 833,1</b>	<b>18 694,4</b>
Stocks, en-cours, et coûts d'exécution des contrats	Note 10.1	4 964,2	4 935,5
Actifs sur contrats	Note 10.2	3 535,0	3 242,7
Avances et acomptes versés sur commandes en cours	Note 10	892,0	895,7
Clients et autres créances courantes	Note 10.4	6 845,8	7 146,2
Instruments dérivés, courant - actif	Note 6.6	149,9	135,1
Impôts sur les bénéfices	Note 7.3	320,7	160,6
Prêts à moins d'un an		103,6	—
Autres actifs financiers courants	Note 6.2	64,6	12,5
Trésorerie et équivalents trésorerie	Note 6.2	4 446,5	4 767,1
<b>ACTIFS COURANTS</b>		<b>21 322,3</b>	<b>21 295,4</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>39 155,4</b>	<b>39 989,8</b>

## Passif

(en millions d'euros)	Notes	31/12/25	31/12/24
Capital, primes et autres réserves		8 785,4	7 716,2
Écarts de conversion		(726,5)	(108,5)
Actions propres		(90,5)	(92,5)
<b>Total attribuable aux actionnaires de la société mère</b>		<b>7 968,4</b>	<b>7 515,2</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		19,3	42,9
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Note 8.1	<b>7 987,7</b>	<b>7 558,1</b>
Dettes financières à long terme	Note 6.2	3 999,4	4 550,9
Instruments dérivés, non courant - passif	Note 6.6	—	—
Provisions pour retraite et avantages à long terme	Note 9.3	1 420,0	1 589,3
Impôts différés passifs	Note 7.3	509,6	634,8
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>5 929,0</b>	<b>6 775,0</b>
Passifs sur contrats	Note 10.2	12 384,0	11 541,1
Provisions pour risques et charges	Note 10.3	1 679,2	1 964,7
Fournisseurs et autres dettes courantes	Note 10.4	8 652,3	8 332,7
Instruments dérivés, courant - passif	Note 6.6	151,2	352,7
Impôts sur les bénéfices	Note 7.3	241,9	193,0
Dettes financières à court terme	Note 6.2	2 130,1	3 272,5
<b>PASSIFS COURANTS</b>		<b>25 238,7</b>	<b>25 656,7</b>
<b>TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES</b>		<b>39 155,4</b>	<b>39 989,8</b>

## 7.1.5 Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	Notes	2025	2024
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>1 640,3</b>	<b>1 344,4</b>
Moins, résultat net des activités non poursuivies		—	(412,1)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>1 640,3</b>	<b>932,3</b>
<b>À ajouter (déduire) :</b>			
Charge (profit) d'impôt sur les bénéfices		396,5	247,3
Intérêts financiers nets		115,9	165,8
Perte (profit) des sociétés mises en équivalence	Note 5.1	(198,4)	(95,1)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	Note 5.1	128,2	124,6
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	Note 4.2	1 087,3	1 155,4
Pertes de valeur	Note 3.2	—	157,6
Dotation aux provisions pour retraite et avantages à long terme	Note 9.3	143,3	148,8
Perte (profit) sur cessions et autres	Note 3.2	22,6	278,9
Dotations nettes aux provisions pour restructuration	Note 10.3	15,9	18,4
Autres éléments		14,3	41,1
<b>Autofinancement d'exploitation avant intérêts et impôts</b>		<b>3 365,9</b>	<b>3 175,1</b>
Var. du besoin en fonds de roulement et des provisions pour risques et charges	Note 10	723,5	26,1
Versement des contributions de retraite (régimes à prestations définies), dont :	Note 9.3	(234,8)	(129,9)
• au titre des paiements résiduels relatifs au buy-out au Royaume-Uni		(1,1)	(12,5)
• au titre des prestations récurrentes		(233,7)	(117,4)
Intérêts financiers payés		(225,8)	(267,3)
Intérêts financiers reçus		106,0	127,7
Impôts sur les bénéfices payés		(413,0)	(185,3)
<b>Cash-flow net opérationnel lié aux activités poursuivies</b>		<b>3 321,8</b>	<b>2 746,4</b>
<b>Cash-flow net opérationnel lié aux activités non poursuivies</b>		<b>—</b>	<b>(108,6)</b>
<b>CASH-FLOW NET OPÉRATIONNEL</b>	+	<b>3 321,8</b>	<b>2 637,8</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	Note 4.2	(756,7)	(623,1)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	Note 4.2	10,4	6,3
<b>Investissement net d'exploitation</b>		<b>(746,3)</b>	<b>(616,8)</b>
Acquisition de filiales et participations	Note 6.3	(9,2)	(1 205,8)
Sous déduction de la trésorerie des sociétés acquises		—	36,8
Cessions de filiales et participations	Note 6.3	(76,9)	1 981,4
Sous déduction de la trésorerie des sociétés cédées		—	(461,3)
Remboursement de prêts d'actionnaires		—	142,6
Diminution (augmentation) des actifs financiers non courants		64,7	(6,3)
Diminution (augmentation) des actifs financiers courants		(142,1)	101,5
<b>Investissement financier net</b>		<b>(163,5)</b>	<b>588,9</b>
<b>Cash-flow net d'investissement lié aux activités poursuivies</b>		<b>(909,8)</b>	<b>(27,9)</b>
<b>Cash-flow net d'investissement lié aux activités non poursuivies</b>		<b>—</b>	<b>(34,9)</b>
<b>CASH-FLOW NET D'INVESTISSEMENT</b>	-II-	<b>(909,8)</b>	<b>(62,8)</b>
Distributions de dividendes de la société mère	Note 8.1	(780,7)	(708,4)
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales		(2,2)	(14,3)
Rachat d'actions		(45,2)	(275,4)
Augmentation des dettes financières	Note 6.2	51,1	158,2
Remboursement des dettes financières	Note 6.2	(1 879,1)	(1 155,1)
<b>Cash-flow net de financement lié aux activités poursuivies</b>		<b>(2 656,1)</b>	<b>(1 995,0)</b>
<b>Cash-flow net de financement lié aux activités non poursuivies</b>		<b>—</b>	<b>(7,3)</b>
<b>CASH-FLOW NET DE FINANCEMENT</b>	-III-	<b>(2 656,1)</b>	<b>(2 002,3)</b>
Variations de change liées aux activités poursuivies	-IV-	(76,5)	63,7
Variations de change liées aux activités non poursuivies	-V-	—	(76,6)
<b>VARIATION DE TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (Note 6.2-b)</b>	I+II+III+IV+V	<b>(320,6)</b>	<b>559,8</b>
<b>Dont, activités poursuivies</b>		<b>(320,6)</b>	<b>787,2</b>
<b>Dont, activités non poursuivies</b>		<b>—</b>	<b>(227,4)</b>

La dette nette du Groupe et son évolution sur les périodes considérées sont présentées en notes 6.2 et 6.3.

## 7.1.6 Notes annexes aux comptes consolidés

Tous les montants monétaires figurant dans ces notes sont exprimés en millions d'euros.

Note 1.	Référentiel comptable	7
Note 2.	Informations sectorielles	9
Note 3.	Incidence des variations de périmètre et des autres éléments non courants	12
Note 4.	Immobilisations corporelles et incorporelles	14
Note 5.	Sociétés mises en équivalence	16
Note 6.	Financement et instruments financiers	17
Note 7.	Impôts sur les bénéfices	25
Note 8.	Capitaux propres et résultats par action	28
Note 9.	Avantages au personnel	30
Note 10.	Actifs et passifs opérationnels courants	34
Note 11.	Procédures administratives, judiciaires ou d'arbitrage	37
Note 12.	Événements postérieurs à la clôture	37
Note 13.	Principes comptables	38
Note 14.	Honoraires des Commissaires aux comptes	44
Note 15.	Liste des principales sociétés consolidées	45

## Note 1. Référentiel comptable

Le 2 mars 2026, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de Thales pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Conformément à la législation française, les états financiers seront considérés comme définitifs lorsqu'ils auront été approuvés par les actionnaires du Groupe lors de l'Assemblée générale des actionnaires convoquée le 12 mai 2026.

Thales (société mère) est une société anonyme cotée, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 552 059 024.

### 1.1 Base de préparation des états financiers consolidés 2025

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés de Thales sont conformes aux normes et interprétations IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2025.

Ces principes, décrits dans la Note 13, sont inchangés par rapport à ceux retenus dans le cadre de la clôture au 31 décembre 2024.

L'amendement à IAS 21 « effet des variations des cours des monnaies étrangères – absence de convertibilité » décrit dans le Document d'Enregistrement Universel 2024 est sans incidence sur les états financiers du Groupe.

### 1.2 Nouveaux textes d'application obligatoire après le 31 décembre 2025

Les nouvelles normes et interprétations adoptées par l'union Européenne et applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026 sont les suivants :

- Amendements à la norme IFRS 9 et la norme IFRS 7 « Classement et évaluation des instruments financiers » ;
- Amendements à la norme IFRS 9 et l'IFRS 7 « Contrats d'électricité dont la production dépend de la nature ».

Par ailleurs, en avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 « Présentation et informations à fournir dans les états financiers », applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027.

Les impacts potentiels de ces nouveaux textes sont en cours d'analyse.

### 1.3 Principales sources d'estimation

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est conduit à effectuer des estimations et à retenir des hypothèses qui ont une incidence sur l'évaluation des résultats, des actifs et des passifs consolidés. Ces estimations sont fondées sur son expérience passée et intègrent les conditions économiques prévalant à la clôture ainsi que les informations disponibles à la date de préparation des états financiers. Les estimations utilisées par le Groupe pour élaborer les états financiers intègrent la prise en compte des risques induits par le changement climatique, qu'ils soient physiques, réglementaires, ou liés aux attentes des clients et aux engagements sectoriels. Dans le contexte économique mondial actuel, le degré de volatilité et le manque de visibilité sont élevés. Certains faits et circonstances à venir pourraient en conséquence conduire à des faits réels différents de ceux estimés ou des changements d'estimations ou d'hypothèses qui affecteraient la situation financière, le compte de résultat et/ou les flux de trésorerie du Groupe, en particulier sur les sujets suivants :

#### Contrats comptabilisés à l'avancement (Note 10)

Une proportion importante de l'activité de Thales est réalisée sous forme de projets à long terme, obtenus parfois dans un contexte de forte compétition.

Ces projets peuvent :

- présenter un très haut degré de complexité technologique ;
- devoir répondre à des exigences opérationnelles, réglementaires ou contractuelles très élevées, difficiles à atteindre, ou évolutives ;
- faire face à des aléas de développement ou d'approvisionnement durant la phase d'exécution dont la durée est souvent de plusieurs années.

Leur structure contractuelle (maîtrise d'œuvre de grands systèmes, consortium, joint-venture, partenariat public-privé...) peut aussi ajouter des contraintes et de la complexité.

Lorsque ces contrats sont conclus sur la base d'un prix de vente fixe et forfaitaire, leur durée et leur coût réels de développement et de réalisation sont susceptibles d'être significativement plus élevés qu'estimé en phase d'offre, avec un impact négatif sur les résultats et la situation financière de Thales. De plus, en cas de non-respect des performances ou du calendrier prévu, les clients peuvent parfois exiger le paiement de pénalités, voire procéder à la résiliation du contrat.

La comptabilisation du chiffre d'affaires et de la marge relatifs à ces contrats lors d'un arrêté comptable dépend principalement :

- des estimations de chiffre d'affaires et de marge à terminaison, incluant notamment des provisions pour risques techniques et commerciaux ;
- des coûts encourus à date au regard des coûts totaux estimés à terminaison.

Le suivi des coûts encourus à date, ainsi que l'estimation des données à terminaison, s'appuient, pour chaque contrat, sur les systèmes et procédures internes du Groupe, impliquant notamment les chargés d'affaires. Ces estimations sont revues régulièrement par la Direction des opérations et la Direction financière, sous le contrôle de la Direction générale, notamment à l'occasion de chaque clôture.

**Litiges (Note 10.3 et Note 11)**

Le Groupe exerce ses activités en France et à l'international dans des environnements contractuels, légaux et réglementaires complexes et évolutifs. De ce fait, il est exposé à des litiges techniques et commerciaux. Le Groupe procède au recensement et à la revue régulière de l'ensemble des contentieux et précontentieux de nature commerciale, civile ou pénale, et constitue le cas échéant des provisions dans ses comptes. Les incertitudes éventuelles relatives aux litiges en cours sont décrites dans la Note 11.

**Regroupements d'entreprises**

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition (ou « purchase accounting ») décrite dans la Note 13-b : ainsi, à la date de prise de contrôle, les actifs et passifs acquis sont évalués à leur juste valeur. Ces évaluations sont confiées à des experts indépendants qui fondent leurs travaux sur des hypothèses et sont amenés à estimer l'effet d'événements futurs, incertains à la date d'acquisition.

**Écarts d'acquisition (Note 4.1)**

Les écarts d'acquisition font l'objet de tests de perte de valeur. Leur valeur est appréciée à partir de données prévisionnelles issues des plans stratégiques établis selon les procédures du Groupe. Des tests de sensibilité aux changements d'hypothèses majeures sont réalisés pour corroborer les conclusions des tests mis en œuvre.

**Retraites et avantages à long terme (Note 9.3)**

Les engagements de retraite et autres avantages à long terme sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles selon les modalités décrites en Note 13-k. Les hypothèses actuarielles retenues (taux d'actualisation, taux d'inflation, tables de mortalité...) sont revues chaque année avec les actuaires du Groupe.

**Impôts différés actifs (Note 7)**

Les impôts différés actifs résultent des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs comptabilisés. La recouvrabilité de ces actifs est appréciée par juridiction sur la base des prévisions de résultats fiscaux futurs des entités sur un horizon de trois à cinq ans, de l'historique de pertes fiscales de l'entité, des éléments passés non récurrents et des stratégies fiscales spécifiques à chaque pays.

## Note 2. Informations sectorielles

### 2.1 Activité commerciale et EBIT Ajusté par secteur

Dans le cadre du suivi des performances opérationnelles et financières des entités, les dirigeants du Groupe examinent régulièrement certains indicateurs financiers clés, à caractère non strictement comptable, qui sont définis dans la Note 13-a. Leur calcul permet d'exclure des éléments non opérationnels et non récurrents.

En particulier, l'EBIT Ajusté, dont la définition a été modifiée au premier semestre 2025, correspond au résultat opérationnel courant, augmenté de la quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence, avant impact des écritures enregistrées dans le cadre de regroupements d'entreprises (amortissement des actifs évalués dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition, autres charges directement liées aux acquisitions) et retraité de l'incidence des variations du cours de l'action Thales sur la charge comptabilisée au compte de résultat au titre des plans de LTI.

2025	Aérospatial	Défense	Cyber & Digital	Autres, élim, non alloués	Thales
Carnet de commandes hors Groupe au 31/12	10 804,3	41 577,3	835,3	105,7	53 322,6
Prises de commandes hors Groupe	6 121,6	15 127,7	3 872,4	142,2	25 263,9
Chiffre d'affaires hors Groupe	5 910,2	12 234,0	3 851,9	140,3	22 136,4
Chiffre d'affaires inter-secteurs	176,6	356,6	130,8	(664,0)	—
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>6 086,8</b>	<b>12 590,6</b>	<b>3 982,7</b>	<b>(523,7)</b>	<b>22 136,4</b>
EBIT Ajusté	560,1	1 619,1	525,9	34,5	2 739,6
• dont, part dans Naval Group	—	—	—	93,6	93,6
• hors Naval Group	560,1	1 619,1	525,9	(59,1)	2 646,0
Acquisitions d'immobilisations <sup>(a)</sup>	152,9	331,4	98,7	173,7	756,7
Dotation aux amortissements <sup>(a)</sup>	103,3	173,9	86,5	122,4	486,1

2024	Aérospatial	Défense	Cyber & Digital	Autres, élim, non alloués	Thales
Carnet de commandes hors Groupe au 31/12	10 485,9	39 153,5	875,4	87,4	50 602,2
Prises de commandes hors Groupe	6 434,2	14 723,3	4 031,6	100,4	25 289,5
Chiffre d'affaires hors Groupe	5 470,6	10 969,3	4 023,6	113,1	20 576,6
Chiffre d'affaires inter-secteurs	169,0	347,0	125,5	(641,5)	—
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL</b>	<b>5 639,6</b>	<b>11 316,3</b>	<b>4 149,1</b>	<b>(528,4)</b>	<b>20 576,6</b>
EBIT Ajusté	391,4	1 432,0	584,9	10,3	2 418,6
• dont, part dans Naval Group	—	—	—	93,0	93,0
• hors Naval Group	391,4	1 432,0	584,9	(82,7)	2 325,6
Acquisitions d'immobilisations <sup>(a)</sup>	134,5	241,6	100,7	146,3	623,1
Dotation aux amortissements <sup>(a)</sup>	101,8	167,9	94,2	115,1	479,0

(a) Immobilisations corporelles et incorporelles, hors PPA et IFRS 16. Les acquisitions d'immobilisations sont à mettre en lien avec l'investissement d'exploitation reporté dans le tableau des flux de trésorerie.

Les secteurs opérationnels du Groupe sont décrits en Note 13-a.

Le chiffre d'affaires inclut, en 2025, 211,0 M€ (201,3 M€ en 2024) d'autres produits correspondant essentiellement à des subventions et des redevances de brevets. En 2025 comme en 2024, l'activité du Groupe se répartit entre des clients civils à hauteur de 44 % (contre 46 % en 2024) et des clients militaires pour 56 % (contre 54 % en 2024).

L'information sur les principaux clients gouvernementaux est présentée en note 6.6-b. Par ailleurs, le chiffre d'affaires export réalisé en 2025 avec Dassault Aviation s'élève à 1 013,8 M€.

Le carnet de commandes, les prises de commandes et le chiffre d'affaires figurant en « Autres, élim & non alloués » concernent les activités Corporate (Thales société mère, Thales Global Services, centres de recherche du Groupe, pôle immobilier), ainsi que l'élimination des flux entre les secteurs.

L'EBIT Ajusté non alloué inclut la quote-part du Groupe (35 %) dans le résultat net de Naval Group, le résultat des activités Corporate non imputable aux secteurs, ainsi que le coût des surfaces inoccupées par les secteurs. Les autres coûts (principalement les résultats de holdings étrangères non refacturés) ont été réalloués aux secteurs au prorata du chiffre d'affaires hors Groupe.

## Évolution du carnet de commandes :

	2025	2024
<b>Carnet de commandes au 1<sup>er</sup> janvier</b>	50 602,2	45 251,3
Prises de commandes	25 263,9	25 289,5
Chiffre d'affaires	(22 136,4)	(20 576,6)
Périmètre, conversion et autres	(407,1)	638,0
<b>CARNET DE COMMANDES AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>53 322,6</b>	<b>50 602,2</b>

Environ deux tiers de ce montant devraient se traduire en chiffre d'affaires dans les 3 ans.

Les activités Cyber contribuent comme suit aux données du secteur *Cyber & Digital* :

	2025	2024
Prises de commandes hors Groupe	1 458,1	1 574,4
Chiffre d'affaires hors Groupe	1 455,2	1 566,4
EBIT Ajusté	225,4	238,1

Le rapprochement entre le résultat opérationnel courant et l'EBIT Ajusté s'analyse comme suit :

	2025	2024
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 086,7</b>	<b>1 698,7</b>
<b>Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence</b>	<b>198,4</b>	<b>95,1</b>
<b>Retraitements :</b>		
<b>Amortissement des actifs acquis :</b>	<b>380,3</b>	<b>534,4</b>
● actifs incorporels	367,9	461,3
● actifs corporels	—	5,8
● revenus différés	12,4	67,3
<b>Charges directement liées aux acquisitions</b>	<b>14,3</b>	<b>38,6</b>
<b>Incidence des variations du cours de l'action Thales sur la charge relative aux plans de LTI <sup>(a)</sup></b>	<b>44,9</b>	<b>—</b>
<b>Amortissement des actifs acquis liés aux sociétés mises en équivalence</b>	<b>15,0</b>	<b>51,8</b>
<b>EBIT AJUSTÉ</b>	<b>2 739,6</b>	<b>2 418,6</b>

(a) L'application rétrospective de la nouvelle définition de l'EBIT Ajusté (note 13-a) n'a pas d'impact significatif sur l'exercice 2024.

## 2.2 Chiffre d'affaires par pays de destination

2025	Aérospatial	Défense	Cyber & Digital	Autres	Thales
<b>Destination géographique :</b>					
France	1 377,8	4 508,5	179,2	59,9	6 125,4
Royaume-Uni	175,7	1 013,7	239,9	5,0	1 434,3
Autres pays d'Europe	2 565,4	2 783,6	829,8	28,8	6 207,6
<b>Sous-total Europe</b>	<b>4 118,9</b>	<b>8 305,8</b>	<b>1 248,9</b>	<b>93,7</b>	<b>13 767,3</b>
États-Unis	712,9	624,8	1 025,6	0,1	2 363,4
Canada	87,3	200,5	93,1	6,1	387,0
Australie & Nouvelle Zélande	62,8	750,6	97,1	0,8	911,3
<b>Total marchés matures</b>	<b>4 981,9</b>	<b>9 881,7</b>	<b>2 464,7</b>	<b>100,7</b>	<b>17 429,0</b>
Marchés émergents <sup>(a)</sup>	928,3	2 352,3	1 387,2	39,6	4 707,4
<b>TOTAL</b>	<b>5 910,2</b>	<b>12 234,0</b>	<b>3 851,9</b>	<b>140,3</b>	<b>22 136,4</b>
<b>Reconnaissance du chiffre d'affaires :</b>					
À l'avancement	3 586,4	10 074,4	1 443,5	95,4	15 199,7
À un moment précis	2 323,8	2 159,6	2 408,4	44,9	6 936,7
<b>TOTAL</b>	<b>5 910,2</b>	<b>12 234,0</b>	<b>3 851,9</b>	<b>140,3</b>	<b>22 136,4</b>

2024	Aérospatial	Défense	Cyber & Digital	Autres	Thales
<b>Destination géographique :</b>					
France	1 259,4	4 444,9	176,8	50,7	5 931,8
Royaume-Uni	162,7	971,7	215,7	5,3	1 355,4
Autres pays d'Europe	2 377,3	1 904,9	850,1	22,9	5 155,2
<b>Sous-total Europe</b>	<b>3 799,4</b>	<b>7 321,5</b>	<b>1 242,6</b>	<b>78,9</b>	<b>12 442,4</b>
États-Unis	702,8	770,3	1 137,9	0,8	2 611,8
Canada	82,2	137,6	82,9	6,2	308,9
Australie & Nouvelle Zélande	48,5	777,0	114,0	0,5	940,0
<b>Total marchés matures</b>	<b>4 632,9</b>	<b>9 006,4</b>	<b>2 577,4</b>	<b>86,4</b>	<b>16 303,1</b>
Marchés émergents <sup>(a)</sup>	837,7	1 962,9	1 446,2	26,7	4 273,5
<b>TOTAL</b>	<b>5 470,6</b>	<b>10 969,3</b>	<b>4 023,6</b>	<b>113,1</b>	<b>20 576,6</b>
<b>Reconnaissance du chiffre d'affaires :</b>					
À l'avancement	3 320,5	9 041,6	1 350,6	78,3	13 791,0
À un moment précis	2 150,1	1 927,7	2 673,0	34,8	6 785,6
<b>TOTAL</b>	<b>5 470,6</b>	<b>10 969,3</b>	<b>4 023,6</b>	<b>113,1</b>	<b>20 576,6</b>

(a) Marchés émergents : tous pays hors Europe, Amérique du Nord, Australie et Nouvelle-Zélande.

## 2.3 Actifs non courants par pays d'origine

	31/12/25	31/12/24
France	13 202,3	13 729,6
Royaume-Uni	794,3	898,1
Etats-Unis	1 698,6	1 958,2
Autres	2 137,9	2 108,5
<b>TOTAL</b>	<b>17 833,1</b>	<b>18 694,4</b>

## Note 3. Incidence des variations de périmètre et des autres éléments non courants

### 3.1 Variations de périmètre

#### a) Cession des activités Transport

Le 31 mai 2024, Thales a finalisé la cession du secteur opérationnel Transport à Hitachi Rail pour une valeur d'entreprise de 1,66 milliard d'euros. L'incidence de la transaction sur la dette nette du Groupe se présente comme suit :

	2025	2024
Prix de cession	(55,0)	1 920,0
Moins, trésorerie nette à la date de cession	—	(337,0)
Moins, dette de location	—	75,0
<b>Impact net de la cession sur la dette nette du Groupe</b>	<b>(55,0)</b>	<b>1 658,0</b>

Dans les comptes du Groupe, l'activité est restée consolidée jusqu'à fin mai 2024.

Conformément à IFRS 5, le résultat net de la période ainsi que le résultat de cession du secteur sont, en 2024, présentés au sein du résultat des activités non poursuivies :

	2024
<b>Compte de résultat des activités non poursuivies</b>	<b>2024</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>717,9</b>
<b>Résultat opérationnel avant résultat des mises en équivalence</b>	<b>27,0</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	2,5
Résultat financier	(0,7)
Impôt sur les bénéfices	0,4
<b>Résultat net de l'activité Transport</b>	<b>29,2</b>
<b>Résultat de cession de l'activité Transport, net d'impôt</b>	<b>382,9</b>
<b>Résultat net des activités non poursuivies</b>	<b>412,1</b>

Le *free cash-flow* opérationnel des activités Transport jusqu'à la date de cession est présenté ci-après :

	2024
<b>Cash-flow net des activités opérationnelles des activités non poursuivies</b>	<b>(108,6)</b>
Moins, contribution au titre de la réduction des déficits au UK	0,9
Investissement net d'exploitation	(7,8)
<b>FREE CASH-FLOW OPÉRATIONNEL</b>	<b>(115,5)</b>

#### b) Autres variations de périmètre

##### Variations de périmètre 2025

Il n'y a pas de variation de périmètre significative en 2025.

##### Suivi des variations de périmètre 2024

Début octobre 2024, Thales a finalisé l'acquisition auprès de Boeing de la société Digital Receiver Technology, Inc., société spécialisée dans les radios logicielles dédiées à la surveillance et au renseignement pour l'armée américaine. L'activité est consolidée depuis cette date. L'écart d'acquisition préliminaire s'élevait à 53,0 M€ à fin 2024. En 2025, le Groupe a procédé à une allocation du prix d'acquisition. Après affectation à des actifs incorporels (technologies et relation clients respectivement à hauteur de 13,6 M€ et 12,2 M€, et de l'impôt associé -7,6 M€), l'écart d'acquisition résiduel s'élève à 34,8 M€.

Début mai 2024, Thales a finalisé l'acquisition de la société GetSAT, société fabriquant des antennes dédiées à la

communication satellite, notamment pour des entreprises dans le domaine de la défense, de l'aéronautique civil et des services de secours. L'activité est consolidée depuis le 1<sup>er</sup> mai 2024.

Le Groupe a procédé, au second semestre 2024, à une allocation du prix d'acquisition. Après affectation à des actifs incorporels (relation clients et technologies à hauteur de 41,9 M€ net d'impôt), l'écart d'acquisition résiduel s'élève à 56,2 M€.

Début avril 2024, Thales a finalisé l'acquisition de Cobham Aerospace Communications pour un montant de 941,3 M€, renforçant ainsi sa position de leader mondial dans le domaine des communications et de la connectivité sécurisée du cockpit.

Le Groupe a procédé à une allocation du prix d'acquisition. Après affectation à des actifs incorporels net d'impôt, l'écart d'acquisition résiduel s'élève à 519,3 M€. Le bilan à la date d'acquisition se présente comme suit :

Cobham Aerospace Communications		Juste valeur à la date d'acquisition	Durée d'amortissement
Relations clientèle acquises		384,4	20 ans
Technologies acquises		174,1	13 à 16 ans
Carnet de commandes acquis		22,7	3 ans
Autres immobilisations corporelles et incorporelles		12,1	
Impôts différés associés		(145,3)	
Autres actifs et passifs courants et non courants		45,5	
Trésorerie nette		(71,5)	
<b>Actif net</b>	<b>(I)</b>	<b>422,0</b>	
<b>Prix d'acquisition</b>	<b>(II)</b>	<b>941,3</b>	
<b>Écart d'acquisition</b>	<b>(II) - (I)</b>	<b>519,3</b>	

### c) Projet de rapprochement des activités spatiales de Thales, Airbus et Leonardo

En octobre 2025, Airbus, Leonardo et Thales ont signé un protocole d'accord (MoU) afin de créer un acteur spatial européen de premier plan.

La nouvelle entité regroupera environ 25 000 personnes à travers l'Europe. Avec un chiffre d'affaires annuel autour de 6,5 milliards d'euros (fin 2024, pro forma) et un carnet de commandes représentant plus de trois années de chiffre d'affaires, elle disposera d'une taille critique lui permettant d'être innovante et compétitive à l'échelle mondiale.

Ce projet constitue une avancée majeure pour renforcer l'écosystème spatial européen, accroître sa capacité d'innovation, son autonomie stratégique et sa compétitivité et ainsi permettre à l'Europe d'affirmer son rôle central sur le marché spatial mondial.

La nouvelle société aurait pour actionnaires les groupes Airbus, Leonardo et Thales, qui détiendraient respectivement 35 %, 32,5 % et 32,5 % du capital. Elle fonctionnerait sous le contrôle conjoint des trois groupes, avec une gouvernance équilibrée entre ses actionnaires.

La nouvelle entreprise pourrait être opérationnelle en 2027, sous réserve des autorisations réglementaires nécessaires et de la réalisation des conditions préalables à la clôture de l'opération. Les conditions d'application de la norme IFRS 5 relative aux activités non poursuivies ne sont donc pas réunies à fin 2025.

En 2025, le chiffre d'affaires de la GBU Espace s'élevait à environ 2 400 M€ pour un effectif un peu supérieur à 8000 personnes.

## 3.2 Résultat opérationnel non courant

	2025	2024
Cessions de titres et d'activités	(3,2)	(0,8)
Honoraires directement liés aux acquisitions/cessions d'entreprises	(34,1)	(18,7)
Cessions d'actifs mobiliers et immobiliers	—	1,7
Incidence des liquidations/modifications de régimes de retraites (Note 9)	14,2	(72,6)
Autres éléments non courants <sup>(a)</sup>	—	(188,5)
<b>Résultat des cessions, variations de périmètre et autres</b>	<b>(22,6)</b>	<b>(278,9)</b>
Perte de valeur sur actifs immobilisés	—	—
Autres pertes de valeur	—	(157,6)
<b>Pertes de valeur sur actifs <sup>(a)</sup></b>	<b>—</b>	<b>(157,6)</b>

(a) Impact de la révision de la valeur de certains actifs et contrats, et des obligations associées.

## Note 4. Immobilisations corporelles et incorporelles

### 4.1 Écarts d'acquisition

#### a) Évolutions

Les écarts d'acquisition sont affectés à des unités génératrices de trésorerie (UGT) qui correspondent aux Activités Mondiales du Groupe :

	01/01/25	Acquisitions	Reclassement	Conversion et autres	31/12/25
Avionique	962,9	—	—	—	962,9
Espace	488,0	—	—	(0,4)	487,6
Systèmes d'Information et de Communications Sécurisés <sup>(a)</sup>	833,5	(17,0)	—	(4,5)	812,0
Systèmes Terrestres et Aériens	335,9	—	—	(1,8)	334,1
Systèmes de Mission de Défense	506,9	—	—	(8,0)	498,9
Cyber & Digital	5 772,0	—	—	(337,0)	5 435,0
<b>TOTAL</b>	<b>8 899,2</b>	<b>(17,0)</b>	<b>—</b>	<b>(351,7)</b>	<b>8 530,5</b>

	01/01/24	Acquisitions	Reclassement	Conversion et autres	31/12/24
Avionique <sup>(b)</sup>	443,2	519,3	—	0,4	962,9
Espace	493,8	—	—	(5,8)	488,0
Systèmes d'Information et de Communications Sécurisés <sup>(a)</sup>	750,6	109,2	(28,5)	2,2	833,5
Systèmes Terrestres et Aériens	322,0	13,2	—	0,7	335,9
Systèmes de Mission de Défense	505,2	—	—	1,7	506,9
Cyber & Digital <sup>(c)</sup>	6 424,8	(889,0)	28,5	207,7	5 772,0
<b>TOTAL</b>	<b>8 939,6</b>	<b>(247,3)</b>	<b>—</b>	<b>206,9</b>	<b>8 899,2</b>

(a) L'écart d'acquisition de GeISAT s'élevait, à fin 2024, à 56,2 M€ après allocation du prix d'acquisition. L'écart d'acquisition de Digital Receiver Technology, d'un montant initial de 53,0 M€, a été affecté en 2025 et s'élève à fin 2025 à 36 M€.

(b) L'écart d'acquisition, de Cobham Aerospace Communications s'élève à 519,3 M€ après allocation du prix d'acquisition.

(c) L'écart d'acquisition d'Imperva (3 466,5 M€) constaté en 2023 a été affecté en 2024 à des actifs incorporels et des revenus différés pour un montant net d'impôt différé de 865,0 M€. L'écart d'acquisition définitif s'élève donc à 2 601,5 M€.

L'écart d'acquisition de Tesseract (142,0 M€) constaté en 2023 a été affecté en 2024 à des actifs incorporels pour un montant net d'impôt différé de 24,0 M€. L'écart d'acquisition définitif s'élève donc à 118,0 M€.

#### b) Tests de dépréciation

Les écarts d'acquisition ainsi que les unités génératrices de trésorerie (UGT) font l'objet de tests de perte de valeur annuels mis en œuvre dans le cadre du calendrier budgétaire du Groupe. La totalité des autres immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles est testée au niveau des UGT.

Pour la réalisation de ces tests, la valeur d'utilité est déterminée à partir des projections actualisées de flux de trésorerie d'exploitation futurs sur une durée de trois ans et d'une valeur terminale.

Dans certains cas particuliers (acquisitions récentes, résultats annuels non normatifs...), la valeur terminale est déterminée à partir de projections réalisées sur une durée appropriée.

Au cas particulier de l'UGT Espace, la valeur terminale a été calculée sur la dernière année du plan d'affaire établi sur 5 ans, qui tient notamment compte :

- de perspectives favorables dans les activités d'Observation, d'Exploration & Science, de Navigation, et de télécommunications civiles et militaires ;
- du plan d'adaptation mis en œuvre et ;
- des investissements du Groupe en matière de recherche et développement qui doivent permettre de restaurer de façon pérenne la rentabilité de l'activité spatiale, avec l'objectif d'une marge d'EBIT Ajusté de l'ordre de 7 % à l'échéance du plan.
- du retour à l'équilibre, en 2025, comme anticipé, de l'EBIT Ajusté avant coût des restructurations.

À fin 2025, les flux de trésorerie retenus sont issus de l'exercice de prévisions détaillées sur deux ans, établi selon les procédures du Groupe, prolongé sur une année supplémentaire. La construction du flux de la troisième année découle du plan d'affaires stratégique. Ce plan stratégique, réalisé historiquement par chacune des GBU durant

le premier semestre, est confirmé ou revu (si besoin) à fin décembre dans le cadre du test d'impairment.

Ces flux reflètent la meilleure estimation du management dans le contexte économique actuel. À fin 2025, comme à fin 2024, les tests de dépréciation ont été réalisés avec une hypothèse de taux d'actualisation de 8 %, identique pour toutes les UGT, les risques spécifiques à chaque UGT étant pris en compte dans leurs projections respectives.

Les hypothèses retenues en matière de croissance des activités et de valeur terminale sont fondées sur une approche spécifique à chaque secteur (valeur terminale généralement basée sur la moyenne du résultat opérationnel courant des trois années, taux de croissance à long terme de 2 %).

Le Groupe a par ailleurs testé la sensibilité des valeurs d'utilité des UGT retenues à la variation des hypothèses clés. Considérées individuellement, une augmentation de 1 point du taux d'actualisation, une diminution de 1 point du taux de croissance à long terme ou une diminution de 2 points de la rentabilité opérationnelle sur l'année normative n'entraîneraient la constatation d'aucune perte de valeur.

Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie bas-carbone, le Groupe met en œuvre des plans d'actions visant la réduction de ses émissions de CO<sub>2</sub> opérationnelles, l'accélération des innovations et la généralisation de l'écoconception. Leur impact éventuel sur les flux de trésorerie a été intégré dans les plans d'affaires des UGT concernées pour les besoins des tests de dépréciation. Sur la base des analyses conduites dans le cadre des travaux internes sur le changement climatique, le Groupe n'a pas identifié de risque significatif en lien avec le climat dont les conséquences financières seraient susceptibles d'entraîner une perte de valeur de ses actifs.

## 4.2 Autres immobilisations corporelles et incorporelles

### a) Évolution des immobilisations nettes

	01/01/25	Acquisitions	Cessions	Dot.aux amort.	Périmètre et change	31/12/25
Immobilisations incorporelles acquises (Note 3.1)	2 348,8	—	—	(367,9)	(167,0)	1 813,9
Frais de développement capitalisés	42,3	20,5	—	(18,4)	(2,6)	41,8
Autres immobilisations incorporelles	141,6	49,1	—	(42,5)	(7,8)	140,4
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>2 532,7</b>	<b>69,6</b>	<b>—</b>	<b>(428,8)</b>	<b>(177,4)</b>	<b>1 996,1</b>
Droit d'utilisation des contrats de location	1 282,0	205,1	—	(233,3)	(28,3)	1 225,5
Autres immobilisations corporelles	2 433,5	707,7	(10,4)	(425,2)	(31,9)	2 673,7
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 715,5</b>	<b>912,8</b>	<b>(10,4)</b>	<b>(658,5)</b>	<b>(60,2)</b>	<b>3 899,2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 248,2</b>	<b>982,4</b>	<b>(10,4)</b>	<b>(1 087,3)</b>	<b>(237,6)</b>	<b>5 895,3</b>
Moins, décalages de trésorerie		(20,6)	—			
Moins, nouveaux contrats de location		(205,1)	—			
<b>Investissement d'exploitation <sup>(a)</sup></b>		<b>756,7</b>	<b>(10,4)</b>			

	01/01/24	Acquisitions	Cessions	Dot.aux amort.	Périmètre et change	31/12/24
Immobilisations incorporelles acquises	1 119,9	—	—	(461,3)	1 690,2	2 348,8
Frais de développement capitalisés	42,0	21,4	—	(20,8)	(0,3)	42,3
Autres immobilisations incorporelles	126,2	62,0	(0,1)	(45,9)	(0,6)	141,6
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 288,1</b>	<b>83,4</b>	<b>(0,1)</b>	<b>(528,0)</b>	<b>1 689,3</b>	<b>2 532,7</b>
Droits d'utilisation des contrats de location	1 352,1	142,8	—	(209,3)	(3,6)	1 282,0
Immobilisations corporelles acquises (PPA)	5,8	—	—	(5,8)	—	—
Autres immobilisations corporelles	2 238,2	564,8	(6,2)	(412,3)	49,0	2 433,5
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 596,1</b>	<b>707,6</b>	<b>(6,2)</b>	<b>(627,4)</b>	<b>45,4</b>	<b>3 715,5</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 884,2</b>	<b>791,0</b>	<b>(6,3)</b>	<b>(1 155,4)</b>	<b>1 734,7</b>	<b>6 248,2</b>
Moins, décalages de trésorerie		(25,1)	—			
Moins, nouveaux contrats de location		(142,8)	—			
<b>Investissement d'exploitation <sup>(a)</sup></b>		<b>623,1</b>	<b>(6,3)</b>			

(a) Présenté dans le tableau des flux de trésorerie.

### b) Détail par nature

	31/12/25			31/12/24
	Brut	Amort.	Net	Net
Technologies acquises	2 129,0	(1 720,8)	408,2	671,2
Relations clientèle acquises	1 925,7	(643,1)	1 282,6	1 531,7
Carnets de commandes acquis	73,3	(72,8)	0,5	1,9
Marques et autres	400,8	(278,2)	122,6	144,0
<b>Actifs incorporels acquis (regroupements d'entreprises)</b>	<b>4 528,8</b>	<b>(2 714,9)</b>	<b>1 813,9</b>	<b>2 348,8</b>
Frais de développement	893,2	(851,4)	41,8	42,3
Autres immobilisations incorporelles	1 177,5	(1 037,1)	140,4	141,6
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>6 599,5</b>	<b>(4 603,4)</b>	<b>1 996,1</b>	<b>2 532,7</b>
Droit d'utilisation des contrats de location	2 364,4	(1 138,9)	1 225,5	1 282,0
Terrains	184,0	(115,8)	68,2	63,5
Constructions	2 675,5	(1 799,5)	876,0	846,2
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 080,0	(3 103,8)	976,2	898,3
Autres immobilisations corporelles	1 690,6	(937,3)	753,3	625,5
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>10 994,5</b>	<b>(7 095,3)</b>	<b>3 899,2</b>	<b>3 715,5</b>

## Note 5. Sociétés mises en équivalence

### 5.1 Évolution des participations mises en équivalence

	31/12/25	31/12/24
<b>Participations à l'ouverture</b>	<b>1 648,2</b>	<b>1 648,4</b>
<b>Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence</b>	<b>198,4</b>	<b>95,1</b>
Différence de conversion	(35,8)	4,4
Couverture de flux de trésorerie	16,7	(2,6)
Gains (pertes) actuariels sur retraites et autres	13,7	6,6
<b>Quote-part dans le résultat global des sociétés mises en équivalence</b>	<b>193,0</b>	<b>103,5</b>
Dividendes versés	(128,2)	(124,6)
Dividendes votés non encore versés	—	6,5
Périmètre et autres	(0,5)	14,4
<b>Participations à la clôture</b>	<b>1 712,5</b>	<b>1 648,2</b>
<i>Dont, Naval Group</i>	<i>924,4</i>	<i>882,4</i>

### 5.2 Informations financières résumées relatives à Naval Group

Thales détient 35 % du capital de Naval Group et participe conjointement avec l'État français à la gouvernance de la société. Naval Group est un groupe spécialisé dans l'industrie navale de défense.

Les états financiers de Naval Group, **après retraitements d'intégration dans les comptes de Thales** (notamment liés aux actifs incorporels acquis), se présentent comme suit :

<b>Bilan résumé à 100 %</b>	<b>31/12/25</b>	<b>31/12/24</b>
Actif non courants	1 909,9	1 917,7
Actifs courants	6 469,3	5 742,3
<b>Total de l'actif</b>	<b>8 379,2</b>	<b>7 660,0</b>
Capitaux propres retraités, part de l'entité	1 806,8	1 686,8
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,1)	0,4
Passifs non courants	331,6	352,2
Passifs courants	6 240,9	5 620,6
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>8 379,2</b>	<b>7 660,0</b>
<b>TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>1 447,6</b>	<b>506,7</b>
<b>Intégration dans Thales :</b>	<b>31/12/25</b>	<b>31/12/24</b>
Quote-part de Thales (35 %) dans les capitaux propres retraités	632,4	590,4
Écart d'acquisition	292,0	292,0
<b>PARTICIPATION DANS NAVAL GROUP</b>	<b>924,4</b>	<b>882,4</b>
<b>Compte de résultat à 100 %</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
Chiffre d'affaires	4 678,8	4 354,6
Résultat opérationnel après mises en équivalence	282,4	253,6
Résultat financier	42,4	42,1
Impôt	(93,4)	(66,6)
Activités abandonnées	3,3	3,9
<b>Résultat net retraité</b>	<b>234,7</b>	<b>233,0</b>
• dont, part de l'entité	234,7	233,0
• dont, participations ne donnant pas le contrôle	—	—
<b>Intégration dans Thales :</b>	<b>2025</b>	<b>2024</b>
<b>Quote-part de Thales dans le résultat, part entité</b>	<b>82,1</b>	<b>81,6</b>
• dont, impact du PPA	(11,5)	(11,5)
<b>Quote-part dans le résultat avant PPA</b>	<b>93,6</b>	<b>93,1</b>
<b>DIVIDENDES REÇUS DE NAVAL GROUP</b>	<b>46,5</b>	<b>45,3</b>

## 5.3 Engagements et parties liées

### a) Engagements à l'égard des sociétés mises en équivalence

Au 31 décembre 2025, l'en-cours des cautions, avals et garanties, donnés par Thales société mère en soutien de ses co-entreprises s'élève à 45 M€ (57,7 M€ au 31 décembre 2024). Le Groupe n'a pas d'engagement hors bilan significatif à l'égard des entreprises associées.

La politique du Groupe est de n'émettre ces engagements qu'à hauteur de la participation de Thales ou d'obtenir une contre-garantie par l'autre actionnaire à hauteur de la participation de ce dernier.

### b) Transactions avec les sociétés mises en équivalence

Le montant des transactions avec les sociétés mises en équivalence est présenté ci-après :

	2025	2024
Chiffre d'affaires	395,6	428,7
Achats	234,0	218,8
Prêts et comptes courants financiers débiteurs	68,9	65,0
Emprunts et comptes courants financiers créditeurs	—	—

## Note 6. Financement et instruments financiers

### 6.1 Résultat financier

#### a) Intérêts financiers nets

	2025	2024
Intérêts financiers relatifs aux contrats de location	(36,0)	(35,6)
Autres charges financières <sup>(a)</sup>	(196,7)	(253,7)
Produits financiers sur trésorerie et équivalents de trésorerie	116,8	123,5
<b>TOTAL</b>	<b>(115,9)</b>	<b>(165,8)</b>

(a) Ce montant inclut -2,8 M€ en 2025 et -18,1 M€ en 2024 au titre des swaps de taux.

#### b) Autres résultats financiers

	2025	2024
Profits (pertes) de change	(31,2)	(1,7)
Inefficacité des couvertures de change	3,7	1,7
Variation de juste valeur des instruments dérivés <sup>(a)</sup>	(37,4)	4,1
Autres	(0,9)	35,3
<b>TOTAL</b>	<b>(65,8)</b>	<b>39,4</b>

(a) Ce montant se compose essentiellement des variations de juste valeur du report/départ (-44,5 M€ en 2025 et -1,7 M€ en 2024).

## 6.2 Trésorerie (dette financière) nette

La trésorerie (dette financière) nette du Groupe s'établit comme suit :

	31/12/25	31/12/24
Autres actifs financiers courants	64,6	12,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4 446,5	4 767,1
<b>Trésorerie et autres placements</b>	<b>(A) 4 511,1</b>	<b>4 779,6</b>
Dettes financières	4 796,7	6 430,9
Dettes de location	1 332,8	1 392,3
<b>Dette brute <sup>(a)</sup></b>	<b>(B) 6 129,5</b>	<b>7 823,2</b>
<b>TRÉSORERIE (DETTE) NETTE</b>	<b>(A-B) (1 618,4)</b>	<b>(3 043,6)</b>
<sup>(a)</sup> Dont :		
• dettes financières à long terme	3 999,4	4 550,9
• dettes financières à court terme	2 130,1	3 272,5
• instruments dérivés en couverture de taux	—	(0,2)

### a) Actifs financiers courants

	31/12/25	31/12/24
Comptes courants auprès de parties liées et autres	20,0	11,6
Titres de placement	44,6	0,9
<b>AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS</b>	<b>64,6</b>	<b>12,5</b>

### b) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie disponible figurant à l'actif consolidé s'élève à 4 446,5 M€ au 31 décembre 2025 (4 767,1 M€ au 31 décembre 2024). Elle inclut :

- 3,556.1 M€ détenus par la société mère et mobilisables immédiatement (3 910,9 M€ à fin 2024). Ces montants incluent 2 999,8 M€ (3 376,8 M€ à fin 2024) de dépôts bancaires à vue et à terme, OPCVM monétaires et autres placements court terme ;

- 890,4 M€ de positions bancaires des filiales, principalement à l'étranger (856,2 M€ à fin 2024). Ce montant comprend, entre autres, les encaissements intervenus dans les derniers jours de l'exercice qui sont ultérieurement transférés à la trésorerie centralisée.

### c) Dettes financières

	31/12/25	31/12/24
Emprunts obligataires (valeur nominale)	3 400,0	4 500,0
NEU CP (billets de trésorerie)	1 034,0	1 455,3
Comptes courants créditeurs auprès de parties liées	228,2	330,3
Découverts bancaires	33,3	12,4
Intérêts courus et autres dettes	101,2	132,9
<b>DETTE FINANCIÈRE BRUTE</b>	<b>4 796,7</b>	<b>6 430,9</b>

### Emprunts obligataires à fin décembre 2025

Nominal	Date d'émission	Date d'échéance	Nature de taux	Coupon	Taux d'intérêt effectif	
					Avant couverture	Après couverture
500 M€	novembre 2020	mars 2026	fixe	0,00 %	0,08 %	0,08 %
500 M€	janvier 2020	janvier 2027	fixe	0,25 %	0,33 %	0,33 %
700 M€	mai 2020	mai 2028	fixe	1,00 %	1,10 %	1,10 %
600 M€	octobre 2023	octobre 2028	fixe	4,13 %	4,28 %	4,28 %
500 M€	juin 2023	juin 2029	fixe	3,63 %	3,83 %	3,83 %
600 M€	octobre 2023	octobre 2031	fixe	4,25 %	4,42 %	4,42 %

### Dettes financières brutes par échéances

31/12/25	Total	Échéances				
		2026	2027	2028	2029	>2029
Dettes financières brutes au bilan	4 796,7	1 907,2	500,6	1 296,9	496,9	595,1
Flux de trésorerie contractuels	5 105,6	1 957,4	577,5	1 376,1	543,6	651,0

  

31/12/24	Total	Échéances				
		2025	2026	2027	2028	>2028
Dettes financières brutes au bilan	6 430,9	3 044,0	500,1	499,9	1 295,4	1 091,5
Flux de trésorerie contractuels	6 894,4	3 169,2	577,2	577,4	1 376,0	1 194,6

### Dettes financières brutes par devise

	31/12/25	31/12/24
Euro	4 763,2	6 429,1
Autres	33,5	1,8
<b>TOTAL</b>	<b>4 796,7</b>	<b>6 430,9</b>

### Évolution de la dette financière brute

	01/01/25	Flux de trésorerie	Autres variations			31/12/25
			Périmètre	Change	Autres	
Dettes financières brutes	6 430,9	(1 592,2)	—	(26,7)	(15,3)	4 796,7

  

	01/01/24	Flux de trésorerie	Autres variations			31/12/24
			Périmètre	Change	Autres	
Dettes financières brutes	6 979,2	(774,8)	188,0	53,8	(15,3)	6 430,9

En 2025, la colonne « flux de trésorerie » comprend le remboursement des emprunts obligataires d'échéance janvier et octobre 2025, ainsi que le remboursement de NEU CP.

En 2024, la colonne « flux de trésorerie » comprenait le remboursement de l'emprunt obligataire d'échéance avril 2024, ainsi que l'émission de NEU CP.

La colonne « autres » inclut la variation de valeur des dérivés en couverture d'emprunts obligataires ainsi que la variation de valeur des dettes sur acquisition de titres.

### d) Dettes de location

#### Évolution de la dette de location

	01/01/25	Flux de trésorerie <sup>(a)</sup>	Autres variations			31/12/25
			Périmètre	Change et autres	Nouvelles dettes <sup>(b)</sup>	
Dettes de location	1 392,3	(235,8)		(28,8)	205,1	1 332,8

  

	01/01/24	Flux de trésorerie <sup>(a)</sup>	Autres variations			31/12/24
			Périmètre	Change et autres	Nouvelles dettes <sup>(b)</sup>	
Dettes de location	1 454,9	(222,1)	4,9	11,8	142,8	1 392,3

(a) Part des loyers versés correspondant au remboursement de la dette de location.

(b) Nouveaux baux signés dans l'exercice, et impact des renégociations des baux existants.

### Dettes de location par échéances

31/12/25	Total	Échéances				
		2026	2027	2028	2029	>2029
Dettes de location brutes au bilan	1 332,8	222,9	206,9	175,1	154,3	573,6
Flux de trésorerie contractuels	1 496,1	256,4	235,2	198,6	173,5	632,4

  

31/12/24	Total	Échéances				
		2025	2026	2027	2028	>2028
Dettes de location brutes au bilan	1 392,3	228,3	206,0	180,9	158,7	618,4
Flux de trésorerie contractuels	1 551,4	261,1	232,8	203,5	177,1	676,9

## 6.3 Variation de la dette nette

	2025	2024
<b>TRÉSORERIE (DETTE) NETTE À L'OUVERTURE</b>	<b>(3 043,6)</b>	<b>(4 190,0)</b>
Cash-flow net des activités opérationnelles lié aux activités poursuivies	3 321,8	2 746,4
Retraité des paiements résiduels relatifs au buy-out au R-U (Note 9.3)	1,1	12,5
Investissements nets d'exploitation liés aux activités poursuivies	(746,3)	(616,8)
<b>Free cash-flow opérationnel des activités poursuivies</b>	<b>2 576,6</b>	<b>2 142,1</b>
Cessions (acquisitions) nettes dans les filiales et participations <sup>(a)</sup>	(69,0)	358,8
Dont, Cobham Aerospace Communications	—	(1 012,8)
Dont, Imperva	—	5,8
Dont, activités Transport	(55,0)	1 658,0
Dont, autres	(14,0)	(292,2)
Contribution au titre des paiements résiduels relatifs au buy-out au R-U (note 9.3)	(1,1)	(12,5)
Variation des actifs financiers non courants	(36,2)	(6,3)
Distribution de dividendes par la société mère	(780,7)	(708,4)
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	(2,2)	(14,3)
Rachats d'actions <sup>(b)</sup>	(45,2)	(275,4)
Nouvelles dettes de location	(205,1)	(142,8)
Variations de change et autres	(11,9)	(42,8)
<b>Contribution des activités poursuivies à la variation de trésorerie (dette) nette</b>	<b>1 425,2</b>	<b>1 298,4</b>
Contribution des activités non poursuivies à la variation de trésorerie (dette) nette	—	(152,0)
<b>TRÉSORERIE (DETTE) NETTE À LA CLÔTURE</b>	<b>(1 618,4)</b>	<b>(3 043,6)</b>

(a) Sous déduction du remboursement de prêts d'actionnaires et de la trésorerie (dette) nette des sociétés acquises /cédées.

(b) Incluant, en 2024, -176,4 M€ au titre du programme de rachat d'actions en vue de leur annulation.

## 6.4 Actifs financiers non courants

### a) Titres de participation non consolidés

Les titres de participation non consolidés s'élèvent à 140,8 M€ à fin 2025 contre 160,6 M€ à fin 2024. À fin 2025, ce poste est composé de participations individuellement non significatives.

### b) Actifs financiers non courants

	31/12/25	31/12/24
Prêts accordés à des sociétés mises en équivalence	68,9	65,0
Placements repris du fonds de pension au Royaume-Uni	138,2	205,0
Prêts et autres actifs financiers évalués au coût amorti	53,6	47,1
Placements évalués en valeur de marché	38,7	66,0
<b>Valeur brute</b>	<b>299,4</b>	<b>383,1</b>
Provisions pour dépréciation	(21,9)	(11,5)
<b>NET</b>	<b>277,5</b>	<b>371,6</b>

## 6.5 Synthèse des actifs et passifs financiers

À fin 2025, les catégories d'actifs et passifs financiers restent identiques à celles présentées à fin 2024.

Les créances clients, dettes fournisseurs et avances remboursables sont des actifs et passifs financiers au sens d'IAS 32 et IFRS 9, évalués au coût amorti. Ils sont décrits dans la Note 10.

	31/12/25					31/12/24		
	Au coût amorti	Juste valeur par :			Valeur au bilan	Juste valeur	Valeur au bilan	Juste valeur
		Résultat	Capitaux propres non recyclables	Capitaux propres recyclables				
<b>Actifs financiers non courants :</b>								
Titres de participation	—	—	140,8	—	140,8	140,8	160,6	160,6
Créances et prêts financiers, non courants	100,6	176,9	—	—	277,5	277,5	371,6	371,6
Dérivés documentés en couverture	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Actifs financiers courants :</b>								
Dérivés documentés en couverture	—	—	—	146,6	146,6	146,6	133,9	133,9
Dérivés non documentés en couverture	—	3,3	—	—	3,3	3,3	1,2	1,2
Prêts à moins d'un an	103,6	—	—	—	103,6	103,6	—	—
Actifs financiers courants	20,0	44,6	—	—	64,6	64,6	12,5	12,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 293,5	2 153,0	—	—	4 446,5	4 446,5	4 767,1	4 767,1
<b>Passifs financiers non courants :</b>								
Dettes financières à long terme	3 999,4	—	—	—	3 999,4	4 041,5	4 550,9	4 493,5
Dérivés documentés en couverture	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Passifs financiers courants :</b>								
Dérivés documentés en couverture	—	—	—	148,5	148,5	148,5	342,0	342,0
Dérivés non documentés en couverture	—	2,7	—	—	2,7	2,7	10,7	10,7
Dettes financières à court terme	2 130,1	—	—	—	2 130,1	2 127,2	3 272,5	3 378,9

La juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti est proche de la valeur comptable, à l'exception des dettes financières.

La juste valeur de la dette obligataire est déterminée sur la base des cours cotés (niveau 1). La juste valeur des autres dettes financières est déterminée pour chaque emprunt en actualisant les flux de trésorerie futurs avec un taux correspondant à la courbe de taux d'intérêt Euribor à la clôture de l'exercice corrigé du risque de crédit du Groupe (niveau 2).

La juste valeur des OPCVM monétaires et non monétaires est évaluée selon leurs dernières valeurs liquidatives connues (niveau 1). La juste valeur des produits de taux (certificats de dépôts, comptes à

terme, bons à moyen terme négociables...) est basée sur une actualisation du flux du coupon et du pied de coupon (nominal et intérêts) sur la durée restant à courir du produit à la date de clôture. Le taux d'actualisation utilisé dans ce cadre est le taux de marché correspondant à la maturité et aux caractéristiques des produits (niveau 2).

La juste valeur des dérivés est évaluée sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers (modèles intégrant des données de marché observables - niveau 2). La prise en compte du risque de défaut de la contrepartie et du risque de crédit propre de l'entité est sans impact significatif sur la juste valeur des dérivés.

## 6.6 Gestion des risques financiers

### a) Gestion du risque de marché

Thales couvre les risques de change et de taux en utilisant des dérivés de gré à gré souscrits avec des banques de premier rang. La valeur comptable des dérivés utilisés dans le cadre de la gestion des risques de marché est présentée ci-dessous.

	31/12/25		31/12/24	
	Actif	Passif	Actif	Passif
<b>Instruments dérivés courant :</b>				
● instruments dérivés de change	149,9	151,2	134,9	352,7
● instruments dérivés de taux	—	—	0,2	—
Instruments dérivés de change, net	—	1,3	—	217,8
Instruments dérivés de taux, net	—	—	0,2	—

### Risque de change

Thales couvre les risques de change nés de la négociation de contrats en devises différentes de la devise principale de production, les risques de change générés par les opérations commerciales courantes, les risques de change liés à la centralisation de trésorerie et dans certains cas, les risques patrimoniaux sur ses actifs nets à l'étranger.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, le montant des dérivés en portefeuille s'analyse comme suit :

	31/12/25				Valeur de marché	31/12/24	
	Valeur nominale			Total		Valeur nominale	Valeur de marché
	USD	GBP	Autres				
<b>Couvertures de négociation et opérations commerciales</b>							
<b>Documentées en couverture :</b>							
Ventes à terme de devises	3 941,1	1 210,7	1 497,3	6 649,1	35,0	7 206,4	(102,6)
Achats à terme de devises	2 097,8	1 098,6	1 840,9	5 037,3		5 265,4	
Options vendeuses de devises (call et put)	—	—	—	—	0,7	108,9	0,5
Options acheteuses de devises (call et put)	25,5	—	—	25,5		84,7	
<b>Non documentées en couverture :</b>							
Ventes à terme de devises	—	—	—	—	—	122,9	(0,2)
Achats à terme de devises	—	2,6	—	2,6		122,6	
Options vendeuses de devises (call et put)	51,5	69,9	—	121,4	0,8	—	0,2
Options acheteuses de devises (call et put)	42,4	46,5	0,3	89,2		29,9	
<b>Couvertures liées à la centralisation de trésorerie (documentées en couverture)</b>							
Swaps de change vendeurs de devises	693,6	22,9	137,9	854,4	4,8	1 155,2	(21,7)
Swaps de change acheteurs de devises	59,6	876,7	486,6	1 422,9		1 021,8	
<b>Couvertures d'actifs nets à l'étranger (documentées en couverture)</b>							
Swaps de change vendeurs de devises	612,8	—	—	612,8	(40,0)	693,0	(84,5)
Swaps de change acheteurs de devises	—	572,5	—	572,5		602,4	
<b>Couvertures d'actifs nets à l'étranger (non documentées en couverture)</b>							
Swaps de change vendeurs de devises	43,7	—	—	43,7	(2,6)	82,3	(9,5)
Swaps de change acheteurs de devises	—	41,0	—	41,0		72,5	
<b>ACTIF (PASSIF) NET TOTAL</b>					<b>(1,3)</b>		<b>(217,8)</b>

La maturité des dérivés relatifs aux couvertures d'opérations commerciales est généralement inférieure à 3 ans. La maturité des dérivés est ajustée aux échéances de paiement des contrats couverts par la mise en place de swaps de change. Les autres caractéristiques des dérivés sont alignées avec celles du risque couvert.

La variation de valeur des instruments financiers (opérations à terme) adossés en couverture aux flux de trésorerie est comptabilisée en capitaux propres pour la composante cours comptant. Une baisse (hausse) de 5 % du dollar par rapport à l'euro, à la livre sterling, au dollar canadien et au dollar australien, aurait augmenté (aurait diminué) les capitaux propres d'environ 87 M€ au 31 décembre 2025 et de 113 M€ au 31 décembre 2024.

La variation de valeur des instruments économiquement adossés au portefeuille d'offres commerciales, non éligibles à la comptabilité de couverture, est comptabilisée dans le compte de résultat. Une baisse (hausse) de 5 % du dollar par rapport à l'euro, à la livre sterling, au dollar canadien et au dollar australien, aurait été sans impact sur le résultat au 31 décembre 2025 comme au 31 décembre 2024.

## Risque de taux

Le Groupe est exposé à la volatilité des taux d'intérêt notamment à travers l'évolution des conditions de ses financements à taux variable. Des instruments financiers adaptés sont utilisés afin de gérer l'exposition à ce risque. Aux 31 décembre 2024 et 2025, le montant des dérivés en portefeuille s'analyse comme suit :

	31/12/25		31/12/24	
	Nominal	Valeur de marché	Nominal	Valeur de marché
<b>En couverture de juste valeur (swaps payeurs taux variable) :</b>				
● swaps adossés aux NEU CP	329,0	—	670,0	0,2
		—		0,2
<b>En couverture de flux de trésorerie (swaps payeurs taux fixe) :</b>				
● swaps de pré-couverture / émission future de NEU CP	—	—	(50,0)	—
		—		—
<b>ACTIF NET TOTAL</b>		<b>—</b>		<b>0,2</b>

Le tableau ci-après synthétise l'exposition du Groupe aux risques de taux, avant et après opérations de gestion de ce risque.

31/12/25	< 1 an		> 1 an		Total	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
	Dette financière brute	(1 559,5)	(347,9)	(2 887,8)	(1,5)	(4 447,3)
Actifs financiers, trésorerie et équivalents	646,9	3 864,2	—	—	646,9	3 864,2
<b>EXPOSITION NETTE AVANT PRISE EN COMPTE DES DÉRIVÉS</b>	<b>(912,6)</b>	<b>3 516,3</b>	<b>(2 887,8)</b>	<b>(1,5)</b>	<b>(3 800,4)</b>	<b>3 514,8</b>
Instruments dérivés documentés en couverture	329,0	(329,0)	—	—	329,0	(329,0)
<b>EXPOSITION NETTE APRÈS PRISE EN COMPTE DES DÉRIVÉS</b>	<b>(583,6)</b>	<b>3 187,3</b>	<b>(2 887,8)</b>	<b>(1,5)</b>	<b>(3 471,4)</b>	<b>3 185,8</b>

  

31/12/24	< 1 an		> 1 an		Total	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
	Dette financière brute	(2 588,3)	(455,7)	(3 383,6)	(3,3)	(5 971,9)
Actifs financiers, trésorerie et équivalents	—	4 779,6	—	—	—	4 779,6
<b>EXPOSITION NETTE AVANT PRISE EN COMPTE DES DÉRIVÉS</b>	<b>(2 588,3)</b>	<b>4 323,9</b>	<b>(3 383,6)</b>	<b>(3,3)</b>	<b>(5 971,9)</b>	<b>4 320,6</b>
Instruments dérivés documentés en couverture	670,0	(670,0)	(50,0)	50,0	620,0	(620,0)
<b>EXPOSITION NETTE APRÈS PRISE EN COMPTE DES DÉRIVÉS</b>	<b>(1 918,3)</b>	<b>3 653,9</b>	<b>(3 433,6)</b>	<b>46,7</b>	<b>(5 351,9)</b>	<b>3 700,6</b>

Une hausse de 1 point des taux d'intérêt, appliquée à la trésorerie nette moyenne du Groupe après prise en compte des instruments de couverture, aurait eu, en 2025, un impact positif sur les intérêts financiers nets de 28,3 M€ (19,0 M€ en 2024).

### b) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou l'encaissement des créances.

#### Risque de crédit d'un client gouvernemental

Plus de 60 % du chiffre d'affaires de Thales est réalisé avec des clients gouvernementaux. Parmi les pays avec lesquels Thales travaille, un certain nombre d'entre eux peuvent présenter un risque de crédit significatif qui pourrait les amener à interrompre une commande en cours de fabrication ou se trouver dans l'incapacité de procéder au paiement du contrat à la livraison. Thales s'efforce de limiter son exposition à ces risques en souscrivant des polices d'assurance auprès des agences publiques de crédit-export (comme Bpifrance Assurance Export) ou d'assureurs privés.

En 2025, seuls trois clients représentent plus de 500 M€ de chiffre d'affaires pour Thales : l'État français (environ 4,5 Md€ contre 4,2 Mds d'€ en 2024), l'État britannique (environ 1,0 Md€ contre 1,0 Md€ en 2024) et l'État australien (environ 0,7 Md€ contre 0,7 Md€ en 2024).

Au 31 décembre 2025, ces trois États bénéficiaient d'une notation de crédit de première ou de haute qualité (France : A+ par S&P Global Ratings et Aa3 par Moody's, perspective négative – Royaume-Uni : AA par S&P Global Ratings et Aa3 par Moody's – Australie : AAA par S&P Global Ratings et Aaa par Moody's).

#### Risque de défaillance d'un client non-gouvernemental

Thales réalise moins de 40 % de son chiffre d'affaires auprès de ses clients non-gouvernementaux (opérateurs privés d'infrastructures critiques, avionneurs, etc.). Ces clients peuvent connaître des difficultés financières majeures et/ou prolongées, susceptibles d'entraîner des défauts de paiement. Si ces faits s'avéraient, ils pourraient avoir des conséquences négatives sur le chiffre d'affaires, la rentabilité et la situation financière du Groupe.

Afin de se prémunir contre ces risques, Thales réalise régulièrement des études sur la capacité de ses clients à faire face à leurs obligations. Le cas échéant, Thales peut demander la mise en place de garanties bancaires ou des supports de leur maison mère ou recourir à des assureurs crédit.

La Direction financière du Groupe consolide les informations relatives à l'exposition du Groupe au risque de crédit, notamment par le recensement et l'analyse de l'antériorité des créances clients dues mais non dépréciées. Aux 31 décembre 2025 et 2024, l'antériorité de ces créances s'échelonne comme suit :

31/12/25	Total	Créances non échues	Créances échues depuis :		
			Moins de 3 mois	3 à 6 mois	Plus de 6 mois
Créances clients, valeur brute	4 113,6	2 666,2	1 127,2	116,9	203,3
Provision pour dépréciation clients	(144,6)	(45,4)	(5,3)	(7,2)	(86,7)
<b>CRÉANCES CLIENTS, NET</b>	<b>3 969,0</b>	<b>2 620,8</b>	<b>1 121,9</b>	<b>109,7</b>	<b>116,6</b>

  

31/12/24	Total	Créances non échues	Créances échues depuis :		
			Moins de 3 mois	3 à 6 mois	Plus de 6 mois
Créances clients, valeur brute	4 549,4	3 198,4	1 076,7	65,1	209,2
Provision pour dépréciation clients	(131,0)	(73,2)	(8,9)	(1,6)	(47,3)
<b>CRÉANCES CLIENTS, NET</b>	<b>4 418,4</b>	<b>3 125,2</b>	<b>1 067,8</b>	<b>63,5</b>	<b>161,9</b>

### Risque de crédit sur les contreparties bancaires

Les placements financiers sont diversifiés. Ils concernent des titres de premier rang et sont négociés avec des banques, elles-mêmes de premier rang.

Thales souscrit des dérivés de gré à gré avec des banques de premier rang dans le cadre de conventions qui prévoient de compenser les montants dus et à recevoir en cas de défaillance

de l'une des parties contractantes. Ces accords de compensation conditionnels ne respectent pas les critères de la norme IAS 32 pour permettre la compensation des instruments dérivés actifs et passifs au bilan. Ils entrent cependant dans le champ d'application des informations à fournir au titre de IFRS 7 sur la compensation.

31/12/25	Valeur brute comptable (avant compensation)	Montants compensés au bilan	Soldes nets présentés au bilan	Effet des autres accords de compensation		Net
				Accords de compensation	Collatéraux financiers	
Instruments dérivés - Actif	149,9	—	149,9	(107,0)	—	42,9
Instruments dérivés - Passif	151,2	—	151,2	(107,0)	—	44,2

  

31/12/24	Valeur brute comptable (avant compensation)	Montants compensés au bilan	Soldes nets présentés au bilan	Effet des autres accords de compensation		Net
				Accords de compensation	Collatéraux financiers	
Instruments dérivés - Actif	135,1	—	135,1	(111,0)	—	24,1
Instruments dérivés - Passif	352,7	—	352,7	(111,0)	—	241,7

### c) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité du Groupe correspond au risque de ne pas être en mesure de faire face à ses besoins monétaires grâce à ses ressources financières. Il dépend en particulier du niveau d'exposition de Thales aux évolutions des principaux paramètres de marché pouvant entraîner un renchérissement du crédit, voire une limitation temporaire de l'accès aux sources externes de financement.

Le Groupe gère ce risque en s'efforçant d'anticiper ses besoins de liquidité et assure sa couverture par les ressources financières à court et à long terme suivantes :

- des capitaux propres (cf. Note 8.1) ;
- un endettement brut (cf. Note 6.2, notamment sa ventilation par échéance) ;
- une ligne de crédit bancaire confirmée, non utilisée au 31 décembre 2025, s'élevant à 1 500 M€ et venant à échéance en 2028 ;
- ainsi qu'un programme de billets de trésorerie (NeuCP).

Le Groupe consolide et centralise les excédents et les besoins de trésorerie de ses différentes unités (*cash pooling*), ce qui lui permet de simplifier la gestion de trésorerie des unités en gérant une position consolidée et d'accéder aux marchés financiers à partir de Thales société mère, qui fait l'objet de notations financières par S&P Global Ratings (A-, perspective stable) et Moody's (A2, perspective stable).

Les contrats de financement du Groupe ne comportent pas de « *covenants* » liés à l'évolution de la notation de Thales. L'abaissement de la notation se traduirait par un renchérissement (plafonné) des marges applicables à la ligne de crédit confirmée et non utilisée mentionnée ci-dessus ; symétriquement, ces marges seraient améliorées (avec un seuil minimum) en cas de rehaussement de la notation.

La ligne de crédit confirmée et non utilisée comporte par ailleurs une clause réduisant la marge servant de base au calcul de la commission de non-utilisation applicable en cas de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Les objectifs de réduction ayant été atteints au 31 décembre 2023, le Groupe a bénéficié en 2025 comme en 2024 d'une réduction du coût de la commission de non-utilisation. Cet avantage a été reversé par le Groupe au fonds de dotation Thales Solidarity.

## Note 7. Impôts sur les bénéfiques

La détermination de la charge d'impôt tient compte des règles spécifiques locales, telles que les régimes d'intégration fiscale en France, du *Group Relief* au Royaume-Uni et de la consolidation fiscale aux États-Unis.

### 7.1 Charge d'impôt

	2025	2024
Impôts exigibles	(510,5)	(442,5)
Impôts différés	114,0	195,1
<b>TOTAL</b>	<b>(396,5)</b>	<b>(247,4)</b>

#### Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et celle comptabilisée

	2025	2024
Résultat net	1 640,3	1 344,4
Moins résultat net des activités non poursuivies	0,0	(412,1)
Moins résultat net des sociétés mises en équivalence	(198,4)	(95,1)
Moins charge d'impôt	396,5	247,3
<b>Résultat avant impôt et résultat mis en équivalence</b>	<b>1 838,4</b>	<b>1 084,5</b>
Taux théorique moyen d'imposition	24,7 %	26,6 %
<b>Produit (charge) d'impôt théorique</b>	<b>(453,7)</b>	<b>(288,5)</b>
<b>Éléments en rapprochement :</b>		
● Effet des crédits d'impôts recherche	66,0	76,6
● Effet des impôts à taux réduit	35,3	33,7
● Impôts non pris en compte dans le taux théorique	(35,5)	(36,2)
● Contribution additionnelle en France	(74,8)	0,0
● Effet des distributions de dividendes	(15,8)	(11,0)
● Incidence des changements de taux sur les impôts différés	(8,1)	(3,3)
● Variation de la provision pour impôt différé actif	75,3	(47,0)
● Ajustements sur exercices antérieurs	9,0	19,0
● Autres	5,8	9,3
<b>Produit (charge) d'impôt comptabilisé</b>	<b>(396,5)</b>	<b>(247,4)</b>
<b>Taux effectif d'impôt</b>	<b>21,6 %</b>	<b>22,8 %</b>

Le taux théorique moyen d'imposition s'obtient en faisant la somme des impôts théoriques de toutes les sociétés consolidées et en divisant cette somme par le résultat consolidé avant impôt et résultat des sociétés mise en équivalence.

Pour chaque société consolidée, l'impôt théorique est calculé en appliquant au résultat avant impôt le taux d'impôt statutaire local. Le taux théorique moyen d'imposition dépend donc de la contribution des différents pays au résultat du Groupe. La France, dont le taux s'élève à 25,83 %, représente, en 2025, environ 65 % du résultat avant impôt (60 % en 2024).

En 2025, le Groupe a par ailleurs enregistré une contribution exceptionnelle d'impôt en France d'un montant de 74,3 M€, portant de manière temporaire le taux d'impôt de droit commun de 25,83 % à 36,13 %.

L'effet des crédits d'impôts inclut :

- l'effet de la non-imposition des crédits d'impôt recherche en France (169,5 M€ en 2025, 180,6 M€ en 2024) ;
- les avantages fiscaux liés à l'effort de recherche, comptabilisés en impôt sur les bénéfiques (notamment aux USA, aux Pays-Bas, au Canada et en Australie).

Les « impôts à taux réduit » correspondent à l'incidence de la taxation à 10,3 % en France des redevances de brevets et titres de propriété industrielle.

Les « impôts non pris en compte dans le taux théorique » comprennent notamment les *State tax* aux USA et l'IRAP en Italie.

## 7.2 Impôt comptabilisé en capitaux propres

Sociétés consolidées par intégration globale	2025		2024	
	Base	Impôt	Base	Impôt
Conversion des états financiers des entités étrangères	(586,2)	—	241,3	—
Couverture de flux de trésorerie	184,5	(45,2)	(101,5)	17,3
<b>Autres éléments du résultat global reclassés en résultat</b>	<b>(401,7)</b>	<b>(45,2)</b>	<b>139,8</b>	<b>17,3</b>
Pertes et gains actuariels sur retraites	51,8	(17,2)	65,8	(34,9)
Variation de valeur sur instruments de capitaux propres	11,0	—	(21,2)	—
<b>Autres éléments du résultat global non reclassés en résultat</b>	<b>62,8</b>	<b>(17,2)</b>	<b>44,6</b>	<b>(34,9)</b>
Paievements en actions et autres		(10,5)		(13,3)
<b>IMPÔT DIFFÉRÉ ENREGISTRÉ EN CAPITAUX PROPRES SUR L'EXERCICE</b>		<b>(72,9)</b>		<b>(30,9)</b>

## 7.3 Actifs et passifs d'impôt présentés au bilan

	01/01/25	Profit (charge)	Capitaux propres	Flux de trésorerie	Périmètre et change	Autres	31/12/25
Impôts exigibles actifs	160,6	—	—	176,9	(3,6)	(13,2)	320,7
Impôts exigibles passifs	(193,0)	(510,5)	—	236,1	7,0	218,5	(241,9)
<b>Impôts exigibles net</b>	<b>(32,4)</b>	<b>(510,5)</b>	<b>—</b>	<b>413,0</b>	<b>3,4</b>	<b>205,3</b>	<b>78,8</b>
Impôts différés actifs	1 366,6	28,9	(72,9)	—	(68,5)	22,4	1 276,5
Impôts différés passifs	(634,8)	85,1	—	—	40,2	(0,1)	(509,6)
<b>Impôts différés net</b>	<b>731,8</b>	<b>114,0</b>	<b>(72,9)</b>	<b>—</b>	<b>(28,3)</b>	<b>22,3</b>	<b>766,9</b>
<b>TOTAL</b>		<b>(396,5)</b>	<b>(72,9)</b>	<b>413,0</b>			

	01/01/24	Profit (charge)	Capitaux propres	Flux de trésorerie	Périmètre et change	Autres	31/12/24
Impôts exigibles actifs	194,3	(120,5)	—	66,7	20,1	—	160,6
Impôts exigibles passifs	(220,5)	(322,0)	—	118,6	(5,8)	236,7	(193,0)
<b>Impôts exigibles net</b>	<b>(26,2)</b>	<b>(442,5)</b>	<b>—</b>	<b>185,3</b>	<b>14,3</b>	<b>236,7</b>	<b>(32,4)</b>
Impôts différés actifs	1 183,3	70,0	(30,9)	—	112,1	32,1	1 366,6
Impôts différés passifs	(319,4)	125,1	—	—	(440,5)	—	(634,8)
<b>Impôts différés net</b>	<b>863,9</b>	<b>195,1</b>	<b>(30,9)</b>	<b>—</b>	<b>(328,4)</b>	<b>32,1</b>	<b>731,8</b>
<b>TOTAL</b>		<b>(247,4)</b>	<b>(30,9)</b>	<b>185,3</b>			

### a) Impôts exigibles

Le décaissement d'impôt sur les bénéfices est présenté net des crédits d'impôt imputés. L'imputation des crédits d'impôt, au titre de l'impôt décaissé sur l'exercice ou à décaisser dans l'exercice suivant, est présentée dans la colonne « autres ».

## b) Impôts différés

## Évolution par nature

	01/01/25	(Charge)/ Produit de l'exercice	Imputation en capitaux propres	Périmètre, change et autres	31/12/25
<b>Différences temporelles :</b>	<b>1 120,7</b>	<b>(10,2)</b>	<b>(78,4)</b>	<b>(63,8)</b>	<b>968,3</b>
• retraites et prestations assimilées	460,8	(89,1)	(18,7)	4,2	357,2
• actifs incorporels	(307,4)	50,6	—	36,1	(220,7)
• provisions sur contrats	221,5	15,9	—	(11,4)	226,0
• autres	745,8	12,4	(59,7)	(92,7)	605,8
<b>Déficits reportables</b>	<b>671,5</b>	<b>48,9</b>	<b>—</b>	<b>20,0</b>	<b>740,4</b>
<b>Total avant dépréciation</b>	<b>1 792,2</b>	<b>38,7</b>	<b>(78,4)</b>	<b>(43,8)</b>	<b>1 708,7</b>
<b>Dépréciation</b>	<b>(1 060,4)</b>	<b>75,3</b>	<b>5,5</b>	<b>37,8</b>	<b>(941,8)</b>
<b>ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>731,8</b>	<b>114,0</b>	<b>(72,9)</b>	<b>(6,0)</b>	<b>766,9</b>

	01/01/24	(Charge)/ Produit de l'exercice	Imputation en capitaux propres	Périmètre, change et autres	31/12/24
<b>Différences temporelles :</b>	<b>1 252,9</b>	<b>214,5</b>	<b>(10,9)</b>	<b>(335,8)</b>	<b>1 120,7</b>
• retraites et prestations assimilées	501,4	(37,3)	(23,2)	19,9	460,8
• actifs incorporels	(49,9)	133,5	—	(391,0)	(307,4)
• provisions sur contrats	208,8	18,8	—	(6,1)	221,5
• autres	592,6	99,5	12,3	41,4	745,8
<b>Déficits reportables</b>	<b>627,4</b>	<b>27,6</b>	<b>—</b>	<b>16,5</b>	<b>671,5</b>
<b>Total avant dépréciation</b>	<b>1 880,3</b>	<b>242,1</b>	<b>(10,9)</b>	<b>(319,3)</b>	<b>1 792,2</b>
<b>Dépréciation</b>	<b>(1 016,4)</b>	<b>(47,0)</b>	<b>(20,0)</b>	<b>23,0</b>	<b>(1 060,4)</b>
<b>ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>863,9</b>	<b>195,1</b>	<b>(30,9)</b>	<b>(296,3)</b>	<b>731,8</b>

Les autres différences temporaires incluent principalement des charges à payer déductibles l'année suivante ainsi que des différences temporaires relatives aux amortissements d'immobilisations corporelles.

## Déficits fiscaux reportables

Les déficits fiscaux reportables représentent au total une économie potentielle d'impôt de 740,4 M€ au 31 décembre 2025 (671,5 M€ au 31 décembre 2024). Les dates de prescription des déficits fiscaux reportables sont les suivantes :

	31/12/25		31/12/24
2026	1,2	2025	1,3
2027-2030	4,7	2026-2029	0,2
Au-delà de 2030	3,8	Au-delà de 2029	6,6
Sans limitation de durée	730,7	Sans limitation de durée	663,4
<b>TOTAL</b>	<b>740,4</b>	<b>TOTAL</b>	<b>671,5</b>
Dont, dépréciés	(693,4)	Dont, dépréciés	(624,9)
<b>ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>47,0</b>	<b>ACTIF NET D'IMPÔT DIFFÉRÉ</b>	<b>46,6</b>

Conformément à la Note 13-j, seuls les actifs d'impôts relatifs aux déficits fiscaux que le Groupe estime pouvoir imputer sont reconnus au bilan. Le Groupe tient compte notamment des restrictions éventuelles d'utilisation, des prévisions de résultats fiscaux futurs des entités fiscales sur un horizon de trois à cinq ans, de l'historique de pertes fiscales de l'entité, et des stratégies fiscales spécifiques à chaque pays.

## Note 8. Capitaux propres et résultats par action

### 8.1 Capitaux propres

#### a) Capital

Au 31 décembre 2025 comme au 31 décembre 2024, le capital social de Thales société mère s'élève à 617 825 739 € et se compose de 205 941 913 actions de 3 €.

#### b) Actions propres

Au 31 décembre 2025, Thales société mère détient en propre 464 490 actions. Celles-ci sont comptabilisées en diminution des capitaux propres consolidés pour un montant de -90,5 M€.

Dans le cadre des autorisations conférées par l'Assemblée générale au Conseil d'administration, la Société a effectué, en 2024 et 2025, les opérations suivantes :

	2025	2024
<b>Actions propres à l'ouverture</b>	<b>628 731</b>	<b>3 541 786</b>
Achats dans le cadre du contrat de liquidité	1 023 742	603 565
Cessions dans le cadre du contrat de liquidité	(1 034 176)	(564 071)
Cessions aux salariés (plan d'actionnariat)	(32 307)	(452 348)
Livraisons d'actions gratuites	(286 500)	(352 731)
Achats dans le marché <sup>(a)</sup>	165 000	2 120 757
Annulation d'actions	—	(4 268 227)
<b>Actions propres à la clôture</b>	<b>464 490</b>	<b>628 731</b>

(a) Incluant 1 245 757 actions en 2024 dans le cadre du programme de rachat d'actions annoncé le 3 mars 2022.

Aux 31 décembre 2025 et 2024, dans le cadre du contrat de liquidité confié à Kepler Cheuvreux, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

	2025	2024
Nombre d'actions	73 305	83 739
Trésorerie (en millions d'euros)	16,7	11,6

#### c) Écarts de conversion

Les écarts de conversion résultent de la conversion des états financiers des sociétés dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, le cas échéant compensée par l'incidence des instruments dérivés libellés en devises destinés à couvrir des investissements nets dans des filiales étrangères.

Ces écarts sont inscrits dans les capitaux propres en « autres éléments du résultat global », puis reclassés en résultat à la date de cession de ces investissements. Ils s'analysent comme suit :

	2025	2024
<b>Écarts de conversion au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(108,5)</b>	<b>(369,8)</b>
Variation de valeur	(618,0)	246,0
Recyclé en résultat des cessions	—	14,5
<b>Variation brute</b>	<b>(618,0)</b>	<b>260,5</b>
Impôt différé	—	—
Périmètre et autres	—	0,8
<b>ÉCARTS DE CONVERSION AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>(726,5)</b>	<b>(108,5)</b>

Les principaux cours de change retenus pour la conversion des états financiers des filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro sont les suivants :

(en euros)	31 décembre 2025		31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen
Dollar australien	1,7581	1,7543	1,6772	1,6438	1,6263	1,6347
Livre sterling	0,8726	0,8567	0,8292	0,8450	0,8691	0,8688
Dollar U.S.	1,1750	1,1314	1,0389	1,0808	1,1050	1,0829

**d) Réserve de couverture de flux de trésorerie**

Le Groupe utilise des instruments dérivés afin de se prémunir contre les variations de valeur des flux futurs de trésorerie. Dans les comptes du Groupe, la variation de juste valeur de ces instruments dérivés, pour la part efficace, est comptabilisée directement en capitaux propres, jusqu'à ce que les flux couverts impactent le résultat.

	2025	2024
<b>Couverture de flux de trésorerie au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(113,5)</b>	<b>(32,4)</b>
Variation de valeur des dérivés	230,9	(73,5)
Recyclé en charges (produits) opérationnels	(37,2)	(39,6)
Recyclé en charges (produits) d'impôt sur les bénéfices	10,4	8,2
Variation de périmètre et change	(56,7)	23,8
<b>COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>33,9</b>	<b>(113,5)</b>

Un solde positif (négatif) à la clôture signifie que les cours de change et taux des instruments dérivés documentés en couverture sont globalement plus (moins favorables) que les cours de change et taux en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

**e) Distribution de dividendes par la société mère**

Au titre des exercices 2023 et 2024, les montants unitaires des dividendes mis en distribution s'élèvent à 3,40 € et 3,70 €.

Le 2 mars 2026, le Conseil d'administration a décidé de proposer aux actionnaires, qui seront convoqués en Assemblée générale le 12 mai 2026, la distribution d'un dividende de [3,90 €] par action au titre de l'exercice 2025.

S'il est approuvé, ce dividende sera détaché le 18 mai 2026 et mis en paiement le 20 mai 2026. Le versement de ce dividende sera effectué intégralement en numéraire et s'élèvera à [2,95 €] par action, compte tenu de l'acompte de 0,95 € par action déjà versé en décembre 2025.

Les distributions de 2024 et 2025 sont décrites ci-après :

Année	Décision	Nature	Dividende par action (en €)	Date de mise en paiement	Modalités de distribution	Total (en M€)
2025	Conseil d'administration du 30 septembre 2025	Acompte 2025	0,95 €	déc. 2025	Numéraire	195,2
	Assemblée générale du 16 mai 2025	Solde 2024	2,85 €	mai 2025	Numéraire	585,5
	<b>Distributions de dividendes en 2025</b>					<b>780,7</b>
2024	Conseil d'administration du 8 octobre 2024	Acompte 2024	0,85 €	déc. 2024	Numéraire	174,2
	Assemblée générale du 15 mai 2024	Solde 2023	2,60 €	mai 2024	Numéraire	534,2
	<b>Distributions de dividendes en 2024</b>					<b>708,4</b>
2023	Conseil d'administration du 28 septembre 2023	Acompte 2023	0,80 €	déc. 2023	Numéraire	165,7

**f) Participations ne donnant pas le contrôle**

Ce poste inclut essentiellement la part de Leonardo dans le sous-groupe Thales Alenia Space (33 %) et les intérêts de Siemens et Philips Medical Systems International dans la société Trixell SAS (49 %).

La contribution de ces minoritaires aux principaux agrégats financiers du Groupe n'est individuellement pas significative.

La trésorerie de ces deux sociétés est exclusivement placée auprès de la Direction de la Trésorerie de Thales, sans restriction d'utilisation.

**8.2 Résultat par action**

		2025	2024
<b>Numérateur</b> (en millions d'euros) :			
<b>Résultat net, part du Groupe</b>	(A)	<b>1 674,5</b>	<b>1 419,5</b>
Dont, résultat net des activités poursuivies, part du Groupe		1 674,5	1 007,4
Dont, résultat net des activités non poursuivies, part du Groupe		—	412,1
<b>Dénominateur</b> (en milliers) :			
Nombre moyen d'actions en circulation	(B)	205 476	205 523
Plans d'actions gratuites et en unités <sup>(a)</sup>		403	498
Nombre moyen d'actions en circulation dilué	(C)	205 879	206 021
<b>Résultat net par action</b> (en euros)	<b>(A)/(B)</b>	<b>8,15</b>	<b>6,91</b>
Dont, résultat net par action des activités poursuivies		8,15	4,90
Dont, résultat net par action des activités non poursuivies		—	2,01
<b>Résultat net par action dilué</b> (en euros)	<b>(A)/(C)</b>	<b>8,13</b>	<b>6,89</b>
Dont, résultat net par action dilué des activités poursuivies		8,13	4,89
Dont, résultat net par action dilué des activités non poursuivies		—	2,00
Cours moyen de l'action		230,97 €	148,29 €

(a) Les actions/unités qui sont soumises à des conditions de performance internes ne sont prises en compte que lorsque les conditions de performance sont atteintes.

## Note 9. Avantages au personnel

### 9.1 Effectif consolidé

L'effectif consolidé inclut les effectifs totaux des sociétés intégrées globalement et exclut les effectifs des sociétés mises en équivalence. À fin 2025, il s'élève à 84 958 personnes (83 020 personnes à fin 2024). L'effectif est constitué aux trois-quarts de salariés de niveau équivalent à ingénieur, spécialiste ou manager.

### 9.2 Charges de personnel

En 2025, les charges de personnel s'élèvent à 9 483,6 M€ (9 247,1 M€ en 2024).

### 9.3 Provisions pour retraite et autres avantages à long terme

Le Groupe accorde à ses salariés des avantages postérieurs à l'emploi (régimes de retraite, d'indemnités de fin de carrière, de couverture médicale...) ainsi que d'autres avantages à long terme (médailles du travail, primes d'ancienneté au moment du départ...).

#### a) Description des régimes

Les régimes mis en place sont soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

##### Régimes à cotisations définies

Dans certains pays, le Groupe verse des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux chargés des régimes de retraite de base (tels, en France, la Sécurité sociale ou le régime complémentaire obligatoire AGIRC-ARRCO). Au-delà de ces régimes de base, Thales cotise également à d'autres régimes à cotisations définies (aux Pays-Bas, au Royaume-Uni depuis 2002, par exemple). Dans le cadre de ces régimes, le Groupe n'a pas d'autre obligation que le versement des cotisations : il n'existe pas de passif actuariel et les cotisations appelées sont comptabilisées en charge dans le résultat de l'exercice.

##### Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies recouvrent différents types d'avantages :

- des indemnités de fin de carrière ou de départ en retraite (légal ou conventionnelles) versés à la date de départ en retraite, représentant plus de 80% des engagements en France, et d'autres avantages à long terme (médailles du travail...). Ces engagements ne sont pas, en général, couverts par des actifs de couverture ;
- des retraites complémentaires, principalement au Royaume-Uni jusqu'en 2025, en Allemagne et en Suisse. Ces régimes assurent le versement d'une rente basée sur le salaire et indexée sur l'inflation. La valeur actuelle des engagements et la valeur des actifs de couverture sont évaluées de manière indépendante. En cas d'insuffisance de couverture des engagements par les actifs, une provision est constatée.

Le 1<sup>er</sup> décembre 2023, Thales a conclu un accord pour assurer l'intégralité des engagements au titre du régime de retraite principal britannique (Thales UK Pension Scheme).

Le 10 juillet 2025, l'assureur Rothesay a repris à Thales l'ensemble de ses engagements (« buy-out ») au titre de ce régime. Cette dernière étape a pour effet le transfert juridique des actifs et passifs associés, sans incidence sur les résultats du Groupe.

Les charges enregistrées sur les exercices 2024 et 2025 couvrent les frais administratifs engagés dans le cadre de cette opération.

#### b) Évolution de la provision au bilan

	2025	2024
<b>Provision à l'ouverture</b>	<b>(1 589,3)</b>	<b>(1 552,7)</b>
<b>Coût des services rendus (résultat opérationnel courant)</b>	<b>(99,3)</b>	<b>(97,5)</b>
<b>Modifications et liquidations de régimes (résultat opérationnel non courant)</b>	<b>14,2</b>	<b>(72,6)</b>
Intérêts nets	(55,2)	(48,1)
Frais de gestion des fonds	(0,5)	(0,5)
Écarts actuariels/autres avantages à long terme	11,7	(2,7)
<b>Résultat financier sur retraites et avantages à long terme</b>	<b>(44,0)</b>	<b>(51,3)</b>
<b>Charge totale de la période</b>	<b>(129,1)</b>	<b>(221,4)</b>
<b>Réévaluation (comptabilisée en autres éléments du résultat global) <sup>(a)</sup></b>	<b>51,8</b>	<b>65,8</b>
<b>Prestations et contributions versées</b>	<b>234,8</b>	<b>129,9</b>
• au titre des paiements résiduels relatifs au buy-out au Royaume-Uni	1,1	12,5
• au titre des autres contributions/prestations	233,7	117,4
<b>Écarts de conversion</b>	<b>10,0</b>	<b>(0,9)</b>
<b>Variations de périmètre et autres</b>	<b>1,8</b>	<b>(10,0)</b>
<b>PROVISION À LA CLÔTURE</b>	<b>(1 420,0)</b>	<b>(1 589,3)</b>
<b>Dont :</b>		
• avantages postérieurs à l'emploi	(1 201,8)	(1 364,7)
• autres avantages à long terme	(218,2)	(224,6)

(a) Principalement lié à l'évolution des taux d'actualisation.

## c) Évolution des engagements et des actifs de couverture

2025	Royaume-Uni	France	Autres	Total
<b>Engagements au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(2 970,2)</b>	<b>(1 266,9)</b>	<b>(582,3)</b>	<b>(4 819,4)</b>
Coût des services rendus de la période	—	(76,6)	(22,7)	(99,3)
Charge d'intérêt	(2,9)	(43,4)	(13,5)	(59,8)
Cotisations versées par les salariés	—	—	(4,9)	(4,9)
Modifications et liquidations de régime (a)	2 771,9	—	24,4	2 796,3
Écarts actuariels d'expérience	—	(26,6)	(5,8)	(32,4)
Écarts actuariels liés aux hypothèses financières	—	97,7	31,7	129,4
Écarts actuariels liés aux hypothèses démographiques	—	(27,1)	0,4	(26,7)
Écarts actuariels liés aux autres avantages à long terme	—	10,9	0,8	11,7
Prestations payées par le fond	—	3,6	7,1	10,7
Prestations payées par l'employeur	0,8	101,3	21,6	123,7
Variation de change, périmètre et autres	97,5	(0,9)	9,5	106,1
<b>Engagements au 31 décembre</b>	<b>(102,9)</b>	<b>(1 228,0)</b>	<b>(533,7)</b>	<b>(1 864,6)</b>
<b>Placements au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>2 904,4</b>	<b>44,7</b>	<b>280,7</b>	<b>3 229,8</b>
Rendement des placements	—	1,6	3,0	4,6
Contribution de l'employeur	2,6	95,7	12,8	111,1
Cotisations versées par les salariés	—	—	4,9	4,9
Modifications et liquidations de régime (a)	(2 755,9)	—	(26,2)	(2 782,1)
Prestations payées par le fond	—	(3,6)	(7,1)	(10,7)
Écarts actuariels d'expérience	(15,5)	3,5	10,3	(1,7)
Variation de change, périmètre et autres	(94,1)	—	(0,7)	(94,8)
<b>Placements au 31 décembre</b>	<b>41,5</b>	<b>141,9</b>	<b>277,7</b>	<b>461,1</b>
<b>Limitation de l'actif au 31 décembre</b>	<b>—</b>	<b>0,1</b>	<b>(16,6)</b>	<b>(16,5)</b>
<b>PROVISION AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>(61,4)</b>	<b>(1 086,0)</b>	<b>(272,6)</b>	<b>(1 420,0)</b>

2024	Royaume-Uni	France	Autres	Total
<b>Engagements au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>(3 240,8)</b>	<b>(1 279,5)</b>	<b>(570,3)</b>	<b>(5 090,6)</b>
Coût des services rendus de la période	—	(76,5)	(21,0)	(97,5)
Charge d'intérêt	(140,9)	(39,7)	(13,7)	(194,3)
Cotisations versées par les salariés	—	—	(5,6)	(5,6)
Modifications et liquidations de régime	(27,2)	(13,3)	(2,1)	(42,6)
Écarts actuariels d'expérience	98,3	(25,1)	2,9	76,1
Écarts actuariels liés aux hypothèses financières	308,3	55,3	2,9	366,5
Écarts actuariels liés aux hypothèses démographiques	—	17,9	(0,1)	17,8
Écarts actuariels liés aux autres avantages à long terme	—	(1,9)	(0,8)	(2,7)
Prestations payées par le fond	179,1	3,4	21,0	203,5
Prestations payées par l'employeur	0,7	92,3	26,5	119,5
Variation de change, périmètre et autres	(147,7)	0,2	(22,1)	(169,6)
<b>Engagements au 31 décembre</b>	<b>(2 970,2)</b>	<b>(1 266,9)</b>	<b>(582,4)</b>	<b>(4 819,5)</b>
<b>Placements au 1<sup>er</sup> janvier</b>	<b>3 234,2</b>	<b>50,1</b>	<b>256,1</b>	<b>3 540,4</b>
Rendement des placements	140,6	1,7	3,9	146,2
Contribution de l'employeur	6,2	(6,5)	10,7	10,4
Cotisations versées par les salariés	—	—	5,6	5,6
Modifications et liquidations de régime	(30,0)	—	—	(30,0)
Prestations payées par le fond	(179,1)	(3,4)	(21,0)	(203,5)
Écarts actuariels d'expérience	(413,9)	3,2	13,5	(397,2)
Variation de change, périmètre et autres	146,4	(0,4)	12,0	158,0
<b>Placements au 31 décembre</b>	<b>2 904,4</b>	<b>44,7</b>	<b>280,8</b>	<b>3 229,9</b>
<b>Limitation de l'actif au 31 décembre</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>
<b>PROVISION AU 31 DÉCEMBRE</b>	<b>(65,8)</b>	<b>(1 222,2)</b>	<b>(301,3)</b>	<b>(1 589,3)</b>

(a) en lien avec le "buy-out" au Royaume-Uni

**d) Hypothèses actuarielles**

Les hypothèses actuarielles utilisées sont déterminées selon les conditions économiques et spécificités de chaque pays et de chaque régime. Les hypothèses retenues sont les suivantes :

2025	Royaume-Uni	France
Taux d'inflation	2,61 %	1,83 %
Taux de revalorisation des salaires	NA	3,44 %
Duration moyenne des régimes (ans)	NA €	10
Taux d'actualisation	5,47 %	3,99 %

2024	Royaume-Uni	France
Taux d'inflation	3,07 %	2,03 %
Taux de revalorisation des salaires	2,10%- 2,90%	3,62 %
Duration moyenne des régimes (ans)	12	11
Taux d'actualisation	5,36 %	3,39 %

Pour chaque pays, les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence à l'indice Iboxx Corporate AA, reflétant le taux de rendement des obligations émises par des entreprises de très bonne qualité de crédit, pour une maturité équivalente à la durée des régimes évalués et de même monnaie.

La sensibilité de l'engagement net à une modification du taux d'actualisation au 31 décembre 2025, hors Royaume-Uni, est présentée ci-après :

Sensibilité en points de base	+25	+50	+100	-25	-50	-100
Réduction (hausse) de l'engagement net (M€)	42,5	84,9	163,3	(49,1)	(98,3)	(203,4)

**e) Prestations futures en France**

Les prestations estimées pour les années futures en France, principal pays contributeur, sont les suivantes :

	31/12/25
2026	58,9
2027	77,2
2028	93,3
2029	108,7
2030	126,5
2031-2036	519,3

**9.4 Rémunérations fondées sur des actions**

Au 31 décembre 2025, sont en vigueur :

- 979 810 actions gratuites ;
- 282 857 *phantom shares*, réglables en trésorerie à l'issue d'une période d'acquisition de 4 ans.

Tous ces plans sont soumis à des conditions de performance internes sur les trois exercices qui suivent leur date d'attribution. Leurs caractéristiques sont décrites dans la section 6.2 du Document d'enregistrement universel 2025.

**a) Attribution d'actions gratuites**

Date du Conseil ayant décidé l'attribution	Période d'acquisition	Cours de l'action à la date d'octroi	Solde d'actions gratuites au 31/12/24 <sup>(a)</sup>	Actions attribuées en 2025	Actions annulées en 2025	Actions livrées en 2025	Solde d'actions gratuites au 31/12/25
26/06/2025	du 26/06/2025 au 26/06/2029	242,40 €	—	196 597	(724)	—	195 873
25/06/2024	du 25/06/2024 au 25/06/2028	158,10 €	243 978	—	(2 206)	—	241 772
20/07/2023	du 20/07/2023 au 20/07/2027	138,55 €	284 250	—	(1 880)	—	282 370
30/06/2022	du 30/06/2022 au 30/06/2026	116,00 €	262 065	—	(2 270)	—	259 795
01/07/2021	du 01/07/2021 au 01/07/2025	86,04 €	287 200	—	(950)	(286 250)	—
							<b>979 810</b>

(a) Après ajustements.

**b) Attribution de phantom shares indexées sur la valeur de l'action Thales**

Date du Conseil ayant décidé l'attribution	Période d'acquisition	Solde de phantom shares au 31/12/24 <sup>(a)</sup>	Phantom shares attribuées en 2025	Phantom shares annulées en 2025	Phantom shares livrées en 2025	Solde des phantom shares au 31/12/25
26/06/2025	du 26/06/2025 au 26/06/2029	—	56 311	(150)	—	56 161
25/06/2024	du 25/06/2024 au 25/06/2028	72 430		(1 884)		70 546
20/07/2023	du 20/07/2023 au 20/07/2027	84 340		(2 900)		81 440
30/06/2022	du 30/06/2022 au 30/06/2026	77 370		(2 660)		74 710
01/07/2021	du 01/07/2021 au 01/07/2025	91 845		(1 805)	(90 040)	—
						<b>282 857</b>

(a) Après ajustements.

**c) Charge relative aux rémunérations fondées sur des actions**

Dans les comptes consolidés, l'avantage consenti aux bénéficiaires au titre des plans détaillés ci-dessus est comptabilisé en charge opérationnelle. Les montants sont présentés ci-après :

Plans	Juste valeur résiduelle à fin 2025	Charge 2025	Charge 2024
Actions gratuites	(74,0)	(37,3)	(31,2)
Phantom shares et autres plans <sup>(a)</sup>	(27,3)	(29,5)	(18,2)
Plan d'actionnariat salarié	—	—	(28,8)
Cotisations sociales sur l'ensemble des plans	(33,3)	(45,0)	(15,4)
<b>TOTAL</b>	<b>(134,6)</b>	<b>(111,8)</b>	<b>(93,6)</b>
<b>Dont, contrepartie :</b>			
● Capitaux propres		37,3	60,0
● Dettes d'exploitation		74,5	33,6

(a) Cette ligne inclut la charge relative à la rémunération de long terme (LTIP) du Président-directeur général, dont les conditions sont décrites dans les documents de référence ou d'enregistrement universel des années concernées.

## 9.5 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations, avantages et charges sociales attribués aux Administrateurs et au Comité exécutif, et comptabilisés en charge dans l'exercice, se décomposent comme suit :

	2025	2024
<b>Avantages à court terme :</b>		
● Rémunérations fixes	7,5	7,3
● Rémunérations variables	6,1	7,1
● Charges sociales patronales	8,7	7,0
● Jetons de présence	1,1	1,1
<b>Autres avantages (incluant les cotisations sociales) :</b>		
● Avantages postérieurs à l'emploi	4,7	4,5
● Rémunérations fondées sur des actions	16,2	7,8

En cas d'entrée ou de sortie au sein du Comité exécutif en cours d'année, les rémunérations prises en compte dans le tableau ci-dessus sont celles correspondant à la période de présence au sein de cet organe.

À fin 2025, la part des dirigeants dans l'engagement de retraite (Note 9.3) s'élève à 9,9 M€.

## Note 10. Actifs et passifs opérationnels courants

Les actifs et passifs opérationnels courants incluent les éléments constitutifs du besoin en fonds de roulement (BFR) ainsi que les provisions pour risques et charges, tels que définis dans la Note 13-d.

Leur évolution est présentée ci-après :

Évolution sur la période	01/01/24	Variation du BFR et provisions	Périmètre, change et reclassts	31/12/24	Variation du BFR et provisions	Périmètre, change et reclassts	31/12/25
Stocks et en-cours	4 250,8	602,4	82,3	4 935,5	148,4	(1 19,7)	4 964,2
Actifs sur contrats	2 897,0	312,9	32,8	3 242,7	435,7	(143,4)	3 535,0
Avances et acomptes versés	786,4	170,2	(60,9)	895,7	8,8	(12,5)	892,0
Clients et autres créances courantes	6 269,1	918,9	(41,8)	7 146,2	264,5	(564,9)	6 845,8
Instruments dérivés – actif	133,4	1,4	0,3	135,1	15,0	(0,2)	149,9
Passifs sur contrats	(9 788,6)	(1 712,5)	(40,0)	(11 541,1)	(1 501,9)	659,0	(12 384,0)
Provisions pour risques et charges	(1 726,7)	22,2	(260,2)	(1 964,7)	159,3	126,2	(1 679,2)
Fournisseurs et autres dettes	(7 644,1)	(360,0)	(328,6)	(8 332,7)	(269,2)	(50,4)	(8 652,3)
Instruments dérivés – passif	(187,8)	–	(164,9)	(352,7)	–	201,5	(151,2)
<b>BFR et provisions, net</b>	<b>(5 010,5)</b>	<b>(44,5)</b>	<b>(781,0)</b>	<b>(5 836,0)</b>	<b>(739,4)</b>	<b>95,6</b>	<b>(6 479,8)</b>
<b>Provision pour restructuration</b>		<b>18,4</b>			<b>15,9</b>		
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DU BFR &amp; PROV.</b>		<b>(26,1)</b>			<b>(723,5)</b>		

### 10.1 Stocks, en-cours et coûts d'exécution des contrats

	31/12/25	31/12/24
Marchandises	66,6	59,4
Matières premières	1 645,7	1 540,8
Produits semi-finis et finis	2 478,2	2 464,2
Travaux-en-cours	1 342,5	1 350,3
<b>Valeur brute</b>	<b>5 533,0</b>	<b>5 414,7</b>
Provisions pour dépréciation	(698,6)	(667,4)
<b>Stocks et en-cours, net</b>	<b>4 834,4</b>	<b>4 747,3</b>
Valeur brute	962,8	1 057,9
Amortissements cumulés	(833,0)	(869,7)
<b>Coûts d'exécution des contrats, net</b>	<b>129,8</b>	<b>188,2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4 964,2</b>	<b>4 935,5</b>

### 10.2 Actifs et passifs sur contrats

	31/12/25	31/12/24
Factures à établir, brut	11 737,5	11 054,9
Factures à établir, dépréciation	(8,6)	(15,6)
Avances et acomptes reçus des clients	(8 193,9)	(7 796,6)
<b>Actifs sur contrats</b>	<b>3 535,0</b>	<b>3 242,7</b>
Avances et acomptes reçus des clients	(18 558,1)	(16 981,2)
Factures à établir	9 255,1	8 658,5
Produits constatés d'avance	(3 081,0)	(3 218,4)
<b>Passifs sur contrats</b>	<b>(12 384,0)</b>	<b>(11 541,1)</b>

Pour un contrat donné, un actif (passif) sur contrat représente le chiffre d'affaires cumulé non encore facturé, diminué des avances et acomptes reçus du client. Ce montant augmente en fonction de l'avancement du chiffre d'affaires du contrat et se réduit au fur et à mesure de la facturation des prestations au client ou de l'encaissement d'avances et acomptes.

## 10.3 Provisions pour risques et charges

	01/01/25	Utilisations	Dotations	Reprises	Périmètre, change & reclass.	31/12/25
Restructuration	60,3	(38,5)	46,6	7,8	(9,7)	66,5
Litiges	242,9	(37,2)	79,6	(38,5)	14,7	261,5
Garanties	246,2	(54,7)	66,7	(25,0)	(2,7)	230,5
Pertes à terminaison	436,4	(134,3)	162,3	(15,4)	20,7	469,7
Provisions sur contrats	459,7	(59,4)	100,5	(24,2)	(114,5)	362,1
Autres <sup>(a)</sup>	519,2	(246,3)	64,9	(14,2)	(34,7)	288,9
<b>TOTAL</b>	<b>1 964,7</b>	<b>(570,4)</b>	<b>520,6</b>	<b>(109,5)</b>	<b>(126,2)</b>	<b>1 679,2</b>

	01/01/24	Utilisations	Dotations	Reprises	Périmètre, change & reclass.	31/12/24
Restructuration	40,7	(24,3)	47,6	(4,9)	1,2	60,3
Litiges	274,5	(25,4)	51,2	(53,9)	(3,5)	242,9
Garanties	251,0	(74,6)	75,5	(5,7)	—	246,2
Pertes à terminaison	431,3	(154,0)	188,8	(33,4)	3,7	436,4
Provisions sur contrats	466,0	(140,3)	108,1	(24,2)	50,1	459,7
Autres <sup>(a)</sup>	263,2	(56,8)	121,2	(17,1)	208,7	519,2
<b>TOTAL</b>	<b>1 726,7</b>	<b>(475,4)</b>	<b>592,4</b>	<b>(139,2)</b>	<b>260,2</b>	<b>1 964,7</b>

(a) Cette ligne inclut les provisions techniques des sociétés d'assurance, les provisions pour risques sociaux, les provisions pour garanties de passif, pour environnement et autres.

Le coût des restructurations s'analyse comme suit :

	2025	2024
Dotations de l'exercice	(46,6)	(47,6)
Utilisations de l'exercice	38,5	24,3
Reprises de l'exercice	(7,8)	4,9
<b>Net</b>	<b>(15,9)</b>	<b>(18,4)</b>
Dépenses de l'exercice	(116,1)	(99,9)
<b>COÛT DES RESTRUCTURATIONS</b>	<b>(132,0)</b>	<b>(118,3)</b>

## 10.4 Échéancier des créances et des dettes

Les soldes présentés au bilan s'analysent comme suit :

	31/12/25			31/12/24
	Total	< 1 an	> 1 an	Total
Créances clients, brut	4 113,5	4 107,1	6,4	4 549,4
Provisions pour dépréciation clients	(144,6)	(137,8)	(6,8)	(131,0)
<b>CRÉANCES CLIENTS, NET</b>	<b>3 968,9</b>	<b>3 969,3</b>	<b>(0,4)</b>	<b>4 418,4</b>
Impôts et taxes (hors impôt sur les sociétés)	1 996,6	1 870,3	126,3	1 826,5
Autres créances, brut	891,6	802,0	89,6	908,6
Provisions pour dépréciations des autres créances	(11,3)	(11,3)	—	(7,3)
<b>AUTRES CRÉANCES, NET</b>	<b>2 876,9</b>	<b>2 661,0</b>	<b>215,9</b>	<b>2 727,8</b>
<b>Créances clients et autres créances courantes</b>	<b>6 845,8</b>	<b>6 630,3</b>	<b>215,5</b>	<b>7 146,2</b>
Dettes fournisseurs et effets à payer	2 952,7	2 952,7	—	3 008,4
Prov. pour congés payés et organismes sociaux	2 788,3	2 702,9	85,4	2 660,2
Impôts et taxes (hors impôt sur les sociétés)	1 901,1	1 900,8	0,3	1 787,5
Autres dettes et charges à payer	1 010,2	886,9	123,3	876,6
<b>DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES COURANTES</b>	<b>8 652,3</b>	<b>8 443,3</b>	<b>209,0</b>	<b>8 332,7</b>

L'évolution des provisions pour dépréciation des comptes clients s'analyse comme suit :

	01/01/25	Dotations / reprise	Change et périmètre	31/12/25
Provisions pour dépréciation clients	(131,0)	(24,5)	10,9	(144,6)

Le Groupe peut procéder à des cessions de créances commerciales, principalement sur l'État français, et d'effets de commerce. Au 31 décembre 2025, l'en-cours des créances et effets de commerce cédés est nul (il était de 93,6 M€ au 31 décembre 2024). Ces cessions étant sans recours contre le cédant en cas de défaut de paiement du débiteur, les créances concernées font l'objet d'une « décomptabilisation » de l'actif.

Le Groupe a mis en place un programme d'affacturage inversé visant principalement à sécuriser ses approvisionnements stratégiques et soutenir ses fournisseurs en leur apportant une solution de préfinancement. L'encours des factures fournisseurs entrant dans le programme d'affacturage inversé au 31 décembre 2025 s'élève à 24,6 M€ (35 M€ au 31 décembre 2024), classés au sein du poste « Fournisseurs et autres dettes courantes » au bilan.

## 10.5 Engagements liés aux contrats commerciaux

Les obligations contractuelles du Groupe envers ses contreparties (principalement ses clients) peuvent faire l'objet de garanties ou d'engagements de trois types :

### a) Garanties bancaires

- **Garanties de soumission :** Dans le cadre de son activité, le Groupe répond régulièrement à des appels d'offres. Afin d'assurer le caractère définitif de l'offre présentée, et d'obtenir une indemnisation à défaut, le client peut exiger une garantie de soumission. Au 31 décembre 2025, le montant total de ces garanties s'élève à 31,7 M€ (52,6 M€ au 31 décembre 2024).
- **Garanties de bonne exécution :** De la signature du contrat jusqu'à la fin de son exécution, le Groupe peut s'engager, par l'intermédiaire de banques, à dédommager un client en cas de manquement à ses obligations contractuelles et procéder à la mise en place de garanties de bonne exécution. Au 31 décembre 2025, le montant total de ces garanties s'élève à 1 370,9 M€ (1 220,4 M€ au 31 décembre 2024). Le coût des moyens techniques, opérationnels et financiers permettant au Groupe de respecter ses obligations est évalué, affaire par affaire, et fait

partie intégrante du coût à terminaison de l'affaire. À défaut, tout risque potentiel avéré est estimé, affaire par affaire, et est provisionné dans les comptes du Groupe le cas échéant.

- **Garanties de restitution d'avances :** Pour financer l'exécution du contrat, le Groupe perçoit, selon les termes du contrat, des paiements de la part de clients qui sont enregistrés en dettes au bilan. Afin d'en garantir la restitution éventuelle en cas de non-respect de ses obligations contractuelles, le Groupe peut mettre en place, à la demande du client, une garantie de restitution d'avances. Au 31 décembre 2025, le montant total de ces garanties s'élève à 3 564,9 M€ (3 496,6 M€ au 31 décembre 2024).
- **Cautions de garantie :** Le Groupe estime et provisionne le coût de la garantie destinée à assurer au client la bonne conformité des produits livrés pendant la période de garantie contractuelle. Dans de nombreux cas, la retenue provisoire de trésorerie s'appliquant contractuellement pendant cette période peut être substituée par la mise en place, par l'intermédiaire de banques, d'une caution de garantie. Au 31 décembre 2025, ces engagements s'élèvent à 56,6 M€ (69,1 M€ au 31 décembre 2024).

L'échéancier de ces engagements se présente comme suit :

	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	31/12/25	31/12/24
Garanties de soumission	20,7	3,6	7,4	31,7	52,6
Garanties de bonne exécution	459,7	469,3	441,9	1 370,9	1 220,4
Garanties de restitution d'avances	765,7	1 612,0	1 187,2	3 564,9	3 496,6
Cautions de garantie	12,2	11,0	33,4	56,6	69,1
Autres cautions bancaires	144,4	258,1	126,8	529,3	734,7
<b>TOTAL</b>	<b>1 402,7</b>	<b>2 354,0</b>	<b>1 796,7</b>	<b>5 553,4</b>	<b>5 573,4</b>

Des garanties sont délivrées par Thales SA (société mère) en faveur de clients ou d'établissements bancaires et visant à garantir auprès de ces tiers les obligations des filiales du Groupe, principalement au titre de contrats commerciaux. Ces garanties s'élèvent à 1 157,0 M€, dont 3 273,1 M€ en faveur d'établissements bancaires.

### b) Engagements de compensation

L'obtention de grands contrats, en particulier dans le domaine de la défense, peut être conditionnée dans certains pays à l'obligation légale ou réglementaire de réalisation d'obligations de compensations locales ou *Offsets*, directs, semi-directs ou indirects.

Les risques associés sont décrits dans la section 3.1.3.a du Document d'enregistrement universel 2025.

## Note 11. Procédures administratives, judiciaires ou d'arbitrage

À la date d'arrêté des comptes consolidés, l'information judiciaire ouverte en 2022 portant sur des relations commerciales de Gemalto (devenue Thales Communication et Sécurité Numériques) avant son acquisition par Thales en 2019 est toujours en cours.

En juin 2024, plusieurs perquisitions ont eu lieu sur divers sites en France, aux Pays-Bas, et en Espagne, dans le cadre de deux enquêtes préliminaires ouvertes par le Parquet National Financier (PNF). En novembre 2024, le PNF et le Serious Fraud Office (SFO) ont ouvert une enquête concernant quatre entités du Groupe en France et au Royaume-Uni, dans le cadre de l'exécution d'un projet en Asie. Ces différentes enquêtes se poursuivent.

Dans l'ensemble de ces procédures, Thales conteste les allégations portées à sa connaissance et coopère pleinement avec les autorités judiciaires. L'issue de ces procédures et leurs éventuelles conséquences financières ne peuvent être appréciées à date.

À la date de publication du présent document, il n'existe pas d'autre procédure administrative, judiciaire ou d'arbitrage, en cours ou dont la Société est menacée, et susceptible d'avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

## Note 12. Événements postérieurs à la clôture

A la suite de l'adoption du budget 2026 de la France, la contribution additionnelle temporaire à l'impôt sur les sociétés a été reconduite pour l'année 2026, donnant lieu comme en 2025 à une surtaxe de 41,2 % s'appliquant en 2026 et entraînant un taux global de 36,13 % (au lieu des 25,83 % normatifs). Le groupe Thales s'attend ainsi, pour l'exercice 2026, à une charge fiscale supplémentaire comprise entre 90 et 100 M€.

Il est par ailleurs à noter que l'impact de la contribution additionnelle temporaire à l'impôt sur les sociétés concernant Naval Group pourrait représenter un effet négatif de l'ordre de 8 M€ sur l'EBIT Ajusté de Thales en 2026.

Ces différents impacts sont entendus avec une sortie de trésorerie correspondante en 2026.

## Note 13. Principes comptables

### a) Présentation des états financiers

#### Compte de résultat

Les charges du compte de résultat sont présentées de manière analytique par destination.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat opérationnel avant prise en compte :

- du résultat de cessions d'immobilisations incorporelles ou corporelles, d'activités ou de participations ;
- de l'incidence des variations de périmètre sur le résultat net consolidé (Note 13-b) ;
- de l'incidence des modifications, réductions ou liquidations de régimes de retraite et autres avantages à long terme ;
- d'autres éléments opérationnels provenant d'événements à caractère inhabituel et générant un impact significatif sur les comptes, incluant les pertes de valeur sur actifs.

#### Bilan

Le Groupe exerce dans ses différents secteurs, et pour une part significative, des activités à cycle d'exploitation long. En conséquence, les actifs (passifs) généralement réalisés (réglés) dans le cadre du cycle d'exploitation des entités (stocks, créances et dettes fournisseurs, avances, provisions...) sont présentés dans le bilan consolidé en actifs et passifs courants, sans distinction entre la part à moins d'un an et la part à plus d'un an.

#### Tableau des flux de trésorerie

Le tableau des flux de trésorerie permet l'analyse de la variation du poste « trésorerie et équivalents de trésorerie », tel que défini dans la Note 13-i. Il est établi selon la méthode indirecte à partir du résultat net consolidé et est ventilé selon trois catégories :

- le *cash-flow* net des activités opérationnelles, qui inclut les intérêts financiers. Les flux de trésorerie relatifs à l'impôt sur les sociétés sont présentés dans cette catégorie, sauf s'ils sont spécifiquement rattachables aux activités d'investissement ou de financement ;
- le *cash-flow* net des activités d'investissement, incluant les investissements nets d'exploitation (acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles, y compris les frais de développement capitalisés) et les investissements financiers nets ;
- le *cash-flow* net des activités de financement, comprenant les dividendes versés, les augmentations de capital, les acquisitions/cessions d'actions propres, les émissions et remboursements d'emprunts, la variation des découverts bancaires...

Le Groupe présente par ailleurs l'évolution de sa **dette nette**, solde non défini comptablement qui intègre la dette financière brute et la dette de location, sous déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des actifs financiers courants. La variation de la trésorerie nette, présentée en Note 6.3, met en évidence le **free cash-flow opérationnel**, qui correspond au *cash-flow* net des activités opérationnelles, diminué des investissements nets d'exploitation. Cet agrégat est par ailleurs retraité de la contribution à la réduction des déficits de financement des régimes de retraite au Royaume-Uni.

#### Information sectorielle et résultats ajustés

Les secteurs opérationnels présentés par le Groupe sont les suivants :

- le secteur Aérospatial regroupe les Activités Mondiales « Avionique » et « Espace », qui développent des systèmes embarqués et des services pour des clients civils (avionneurs, compagnies aériennes, opérateurs de satellites) et étatiques/défense (États, agences spatiales et autres organismes parapublics) ;

- le secteur Défense regroupe les Activités Mondiales « Systèmes d'Information et de Communication Sécurisés », « Systèmes Terrestres et Aériens » et « Systèmes de Mission de Défense », qui développent des équipements, systèmes et services pour les forces armées ainsi que pour la protection des réseaux et infrastructures, et dont la base de clientèle est majoritairement étatique/défense ;
- le secteur Cyber & Digital regroupe les activités de cybersécurité et d'identités numériques pour les entreprises et les administrations, qui développent des produits mondiaux centrés sur la sécurité des données et des services premium, des identités physiques et leur pendant numérique pour le paiement, la connexion aux réseaux mobiles et les identités régaliennes (passeports, cartes d'identité, permis de conduire...).

Le secteur opérationnel Transport étant considéré comme une activité non poursuivie depuis la signature des accords de négociation exclusive avec Hitachi Rail, les données financières de ce secteur sont exclues des informations présentées en Note 2.

Afin de mieux permettre le suivi et la comparabilité de ses performances opérationnelles et financières, le Groupe présente des indicateurs-clés définis comme suit :

L'**EBIT Ajusté** correspond au résultat opérationnel courant, augmenté de la quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence, avant (i) impact des écritures enregistrées dans le cadre de regroupements d'entreprises (amortissement des actifs évalués dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition, autres charges directement liées aux acquisitions) et (ii) retraité de l'incidence des variations du cours de l'action Thales sur la charge comptabilisée au compte de résultat au titre des plans de LTI.

Le **Résultat Net Ajusté** est présenté dans le rapport de gestion du Groupe. Il correspond au résultat net consolidé attribuable aux actionnaires de la société mère, sous déduction des éléments suivants, nets des effets impôt associés :

- l'amortissement des actifs évalués dans le cadre de l'allocation du prix d'acquisition (regroupements d'entreprises) ;
- les autres charges directement liées à ces regroupements d'entreprises ;
- les pertes de valeur sur actifs ;
- le résultat des cessions, variations de périmètre et autres ;
- la variation de valeur des instruments dérivés, comptabilisée au sein des « autres éléments du résultat financier » ;
- les écarts actuariels liés aux avantages à long terme, inclus dans le « résultat financier sur retraites et avantages à long terme ».
- l'incidence des variations du cours de l'action Thales sur la charge comptabilisée au compte de résultat au titre des plans de LTI.

#### Résultat par action

Le **résultat par action** est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère par la moyenne pondérée *pro rata temporis* du nombre d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des actions détenues en auto-contrôle.

Le résultat par action dilué prend uniquement en compte les instruments ayant un effet dilutif. L'effet dilutif des attributions d'actions gratuites et d'unités est calculé selon la méthode dite du rachat d'action, en prenant en compte le cours de bourse moyen de la période concernée.

## Engagements hors bilan

Les informations relatives aux engagements hors bilan sont présentées dans les notes suivantes :

- Note 9.3-a : engagements liés au financement des retraites ;
- Note 10.5 : engagements liés aux contrats commerciaux.

## Parties liées

Les parties liées du Groupe sont les suivantes : les actionnaires de Thales société mère (notamment l'État français et Dassault Aviation), les sociétés contrôlées par ces mêmes actionnaires, les sociétés sous contrôle conjoint, les sociétés sous influence notable et les dirigeants.

La section 6.2.3.3 du document de référence 2025 décrit les principales dispositions relatives au pacte d'actionnaires régissant les relations entre l'État français (le « Secteur Public ») et Dassault Aviation (le « Partenaire Industriel ») au sein de Thales, à la convention sur la protection des intérêts stratégiques nationaux ainsi qu'à la convention spécifique liant l'État et Thales.

Les informations relatives aux transactions avec les parties liées figurent dans les notes suivantes :

- le chiffre d'affaires avec l'État français (principalement avec la Direction Générale de l'Armement) en Note 6.6-b ;
- le chiffre d'affaires avec Dassault Aviation, principalement à l'export (note 2.1)
- les transactions avec les co-entreprises en Note 5.3.

Les opérations avec ces parties liées s'inscrivent dans un contexte opérationnel récurrent. Les transactions avec les autres parties liées ne sont pas significatives.

Les rémunérations, avantages et charges sociales attribués aux Administrateurs et au Comité exécutif compris dans le résultat net de l'exercice, figurent dans la Note 9.5.

## b) Périmètre de consolidation et variations de périmètre

### Périmètre de consolidation

Les états financiers des sociétés d'importance significative que Thales contrôle directement ou indirectement sont intégrés globalement. Les sociétés d'importance significative que Thales contrôle conjointement (co-entreprises) ou dans lesquelles Thales exerce une influence notable (entreprises associées) sont mises en équivalence.

Les principales sociétés consolidées sont listées en Note 1.5.

La liste exhaustive des participations hors de France est par ailleurs publiée sur le site internet du Groupe (<https://www.thalesgroup.com/fr/global/responsabilite-dentreprise/documents-cles>)

### Prise de contrôle (regroupements d'entreprises)

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode dite de l'acquisition telle que définie dans la norme IFRS 3 révisée. En application de cette méthode, le Groupe comptabilise à la date de prise de contrôle les actifs acquis et passifs repris identifiables à leur juste valeur, ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise.

Dans le cas de la prise de contrôle d'une entité précédemment sous contrôle conjoint ou sous influence notable, la part antérieurement détenue est réévaluée à sa juste valeur par le résultat.

Les compléments/ajustements de prix prévus contractuellement sont estimés à la date de prise (perte) de contrôle et enregistrés au sein des « autres dettes financières »/« autres immobilisations financières ».

Les coûts directs liés au regroupement (honoraires d'évaluateurs, de conseils...) sont enregistrés en « autres charges opérationnelles » dès qu'ils sont encourus.

Les écarts d'acquisition négatifs sont comptabilisés immédiatement en « autres résultats opérationnels ». Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés contrôlées sont enregistrés à l'actif du bilan en « immobilisations incorporelles ». Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés mises en équivalence sont comptabilisés en « titres mis en équivalence ».

Ces écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font, chaque année, l'objet de tests de perte de valeur. Les pertes de valeur éventuelles relatives aux écarts d'acquisition sont inscrites sur la ligne « perte de valeur » au sein du résultat opérationnel et ne sont pas réversibles. Les pertes de valeur liées aux titres mis en équivalence sont comptabilisées en « résultat des sociétés mises en équivalence ». Ces pertes de valeur sont réversibles.

## c) Chiffre d'affaires

Les principes de reconnaissance du chiffre d'affaires pour le Groupe sont les suivants :

### Segmentation des contrats en obligations de prestations

Certains contrats prévoient la fourniture au client de biens et services distincts (par exemple lorsqu'ils combinent construction d'actif(s), exploitation et/ou maintenance). Dans ces situations, le contrat doit être segmenté en plusieurs affaires comptables (dites obligations de prestations), avec des taux de marge différenciés et des rythmes de reconnaissance du chiffre d'affaires propres.

Le prix du contrat est alloué à chaque obligation de prestation en proportion des prix de vente spécifiques des biens et services sous-jacents, afin de refléter la part du prix à laquelle Thales s'attend à avoir droit en échange de la fourniture de ces biens ou services.

Les options notifiées par le client pour la fourniture de biens ou services supplémentaires distincts sont généralement comptabilisées séparément du contrat initial.

### Évaluation du prix de vente affecté aux obligations de prestations

Les éléments variables inclus dans le prix de vente du contrat ne sont pris en compte que s'il est hautement probable que la levée ultérieure des incertitudes entourant l'élément variable ne conduira pas à une annulation significative du chiffre d'affaires déjà reconnu.

Les pénalités de retard ou relatives à la mauvaise exécution d'une obligation de prestation sont comptabilisées en diminution du prix de vente.

Le prix de vente est ajusté des composantes de financement jugées significatives, afin de refléter un prix de vente « au comptant » de la prestation fournie. Une composante de financement existe dans les cas où les parties ont convenu de mettre en place, à travers les termes contractuels, un financement au bénéfice de l'une des parties au contrat.

Le prix de vente ne tient compte des produits résultant de réclamations présentées que lorsqu'il est hautement probable que celles-ci seront acceptées par le client.

Les avenants contractuels négociés avec des clients ne sont inclus dans le prix que lorsqu'ils deviennent juridiquement exécutoires.

### Allocation du prix de vente entre les obligations de prestations

Certains contrats relatifs aux activités de Cybersécurité (vente de licences et services associés) contiennent des obligations de prestations multiples.

Le revenu associé est alloué à chaque obligation de prestation distincte sur la base de leurs prix de vente spécifiques. Ces derniers sont généralement déterminés sur la base des prix observables des produits ou services vendus séparément à des clients similaires dans des circonstances comparables (en ce compris les réductions de prix accordées), voire suivant l'approche résiduelle s'il n'existe pas de prix observable.

### Reconnaissance du chiffre d'affaires à l'avancement ou à un moment précis

Le chiffre d'affaires de chaque obligation de prestation identifiée au contrat est reconnu lorsque cette obligation est satisfaite, c'est-à-dire lorsque le client obtient le contrôle du bien ou du service promis.

Si le transfert du contrôle des biens au client est progressif, le chiffre d'affaires correspondant est alors reconnu à l'avancement, lorsqu'il peut être démontré que :

- le bien vendu n'a pas d'usage alternatif ; et
- le Groupe dispose d'un droit irrévocable à paiement au titre des travaux réalisés à date (correspondant aux coûts encourus à date, plus une marge raisonnable), en cas de résiliation pour une raison autre qu'un défaut de performance de Thales.

Ces critères sont réunis pour la grande majorité des contrats de conception et de livraisons de biens complexes au sein du Groupe.

Le chiffre d'affaires associé à la vente de biens ayant un usage alternatif, et/ou au titre duquel le Groupe n'a pas de droit exécutoire à être payé en cas d'arrêt du contrat pour convenance, est reconnu lorsque le bien est livré au client. C'est le cas de la vente d'équipements (principalement dans l'avionique civile) et de pièces détachées.

Le chiffre d'affaires relatif aux contrats de services est généralement reconnu selon l'avancement des prestations, le client bénéficiant de ces services au fur et à mesure qu'ils sont rendus par Thales.

### Méthode de mesure de l'avancement

La méthode de mesure de l'avancement retenue par le Groupe est généralement la méthode de l'avancement des dépenses : le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des coûts encourus à date, rapportés à l'ensemble des coûts attendus à terminaison.

### Reconnaissance de la marge

Toute perte probable sur un contrat est provisionnée intégralement dès qu'elle est connue, en application des dispositions d'IAS 37 sur les contrats déficitaires.

### Carnet de commandes

Le carnet de commandes (présenté en Note 2.1) correspond au chiffre d'affaires restant à comptabiliser au titre d'obligations de prestations non encore exécutées ou partiellement exécutées à la date de clôture.

Seuls les contrats pour lesquels le client ne peut se désengager sans pénalité substantielle sont pris en compte. Les éléments variables sont retenus lorsqu'ils sont considérés comme hautement probables.

## d) Actifs et passifs opérationnels

### Stocks et en-cours

Les stocks et les en-cours sont évalués à leur coût de revient (par les méthodes du FIFO ou du prix moyen pondéré) et dépréciés lorsque leur valeur nette de réalisation devient inférieure au coût de revient. Les en-cours, produits semi-finis et finis sont évalués au coût direct des matières premières, de la main d'œuvre de production et des achats de sous-traitance consommés au cours de la production, augmenté d'une quote-part de frais généraux industriels et de tous les autres coûts directement affectables aux contrats.

Lorsqu'il est significatif, le coût des emprunts encouru pendant la période de construction d'un actif qualifié est incorporé dans la valeur de cet actif. Le taux retenu est celui de l'emprunt lorsque le financement est spécifique, ou à défaut, le taux de financement du Groupe.

### Coûts d'exécution des contrats

Ces coûts couvrent les travaux préparatoires, non directement financés par le client, mais nécessaires à l'exécution d'un contrat. Ils ne participent pas à la détermination de l'avancement. Ils sont inscrits à l'actif et amortis au fur et à mesure que le chiffre d'affaires est reconnu.

### Actifs et passifs sur contrats

Pour un contrat donné, le montant cumulé du chiffre d'affaires comptabilisé au titre de l'ensemble des obligations de prestation du contrat, diminué des paiements reçus et des créances clients qui sont comptabilisées séparément, est présenté au bilan au sein des rubriques « actifs sur contrat » ou « passifs sur contrat ».

### Créances clients

Une créance est un droit inconditionnel à paiement de la part du client.

Le Groupe applique une méthode de provisionnement de ses créances basée sur une appréciation prospective du risque de crédit à l'initiation de la créance et de son aggravation au cours du temps. L'évolution des provisions pour dépréciations est présentée en Note 10.4.

Le Groupe peut procéder à des cessions de créances commerciales, principalement sur l'État français, et d'effets de commerce. Ces cessions, sans recours contre le cédant en cas de défaut de paiement du débiteur, font l'objet d'une « décomptabilisation » de l'actif, la quasi-totalité des risques et avantages associés ayant été transférée (le risque de dilution étant conservé par Thales). Les implications continues de Thales dans les créances cédées au sens de la norme IFRS 7 sont la conservation du mandat de recouvrement des créances cédées.

## e) Frais de recherche et de développement

Une partie significative des dépenses de recherche et développement est financée par des clients et organismes publics (voir note 13-c pour le traitement comptable). Les frais de recherche et de développement autofinancés sont comptabilisés en charge de l'exercice au cours duquel ils sont encourus, à l'exception des frais de développement des projets pour lesquels les critères d'inscription à l'actif du bilan ci-après sont satisfaits :

- le produit ou le processus est clairement identifié et les coûts sont individualisés de façon fiable ;
- la faisabilité technique du produit/projet est clairement démontrée, et l'expérience du Groupe dans ce domaine est confirmée ;

- les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles ;
- il existe un marché potentiel pour le produit ou il sera utilisé en interne ;
- l'entreprise a l'intention de produire et de commercialiser ou d'utiliser le nouveau produit ou procédé et peut démontrer sa rentabilité. La rentabilité est appréciée sur la base d'hypothèses commerciales prudentes pour refléter les aléas propres aux cycles longs des activités du Groupe, notamment dans l'aéronautique. Des taux de rentabilité interne minimums sont requis dans le cas de projets jugés risqués.

La majorité des dépenses de développement activées concerne les activités aéronautique et sécurité pour lesquelles les produits développés sont relativement génériques et peuvent être vendus à un grand nombre de clients potentiels. Inversement, les dépenses de développement liées aux activités de défense sont réalisées sur des marchés plus spécifiques et restreints, avec un nombre d'acteurs limité, pour lesquels la spécificité des produits développés rend plus difficile une mutualisation des études de développement et donc la capitalisation des coûts engagés.

Les frais de développement inscrits à l'actif sont amortis sur la durée d'utilisation du produit. En règle générale, le mode d'amortissement est déterminé par référence aux quantités sur la période de prise en compte des avantages futurs. Si ce mode ne peut être déterminé de manière fiable, l'amortissement linéaire est pratiqué. La période d'amortissement est fonction du domaine d'activité.

Les actifs font par ailleurs l'objet de tests de pertes de valeur selon les modalités et hypothèses décrites en Note 4.1. Ces pertes de valeur sont réversibles. Les critères de reprise de pertes de valeur sont identiques aux critères retenus pour la décision de première capitalisation des frais de développement.

Le Groupe bénéficie de crédits d'impôt liés à l'effort de recherche de ses filiales. Ces crédits d'impôt sont inclus dans le résultat opérationnel courant lorsque leur obtention ne dépend pas de la réalisation d'un bénéfice fiscal. Dans le cas contraire, ils sont comptabilisés en déduction de la charge d'impôt sur les bénéfices.

## f) Restructurations

Le coût des actions de restructuration est intégralement provisionné dès lors qu'il constitue un passif résultant d'une obligation du Groupe vis-à-vis de tiers, ayant pour origine une décision prise par un organe compétent, matérialisée avant la date de clôture par l'annonce de cette décision aux tiers concernés et à condition que le Groupe n'attende plus de contrepartie de ces coûts.

Ces coûts sont essentiellement constitués des indemnités au titre de la fin des contrats de travail, des indemnités de licenciement, des coûts de préavis non effectués, ainsi que des dépenses diverses liées aux fermetures de sites telles que les mises au rebut d'actifs. L'ensemble de ces coûts ainsi que les coûts liés directement à des mesures de restructuration (déménagements, formation du personnel muté...) sont présentés en « coût des restructurations » dans le compte de résultat.

## g) Immobilisations incorporelles et corporelles

### Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles du Groupe incluent essentiellement :

- les écarts d'acquisition (Note 13-b) ;
- les actifs acquis dans le cadre de regroupements d'entreprises, principalement les technologies, les relations clientèle et le carnet de commandes. Ces actifs sont évalués à leur juste valeur et amortis sur leur durée d'utilité. La juste valeur de ces actifs est basée sur des valeurs de marché. En l'absence de marché actif, le Groupe utilise des approches fondées sur des projections actualisées de flux de trésorerie futurs d'exploitation attendus (méthode des superprofits, méthode des redevances...);

- les frais de développement ayant fait l'objet d'une inscription à l'actif (Note 13-e).

Les immobilisations incorporelles font l'objet de tests de perte de valeur.

La durée d'amortissement des immobilisations incorporelles reconnues dans le cadre d'un regroupement d'entreprise (relations clients, technologies et marques) est fonction de la nature de l'activité acquise. Elle est généralement comprise entre 4 et 22 ans et amortie linéairement. Aucune immobilisation incorporelle n'a été identifiée comme ayant une durée d'utilité indéfinie.

### Immobilisations corporelles

Les terrains, bâtiments et équipements figurent au bilan à leur coût d'acquisition, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées. L'amortissement des immobilisations corporelles est généralement pratiqué en fonction des durées d'utilisations suivantes :

- 20 ans pour les constructions ;
- 1 à 10 ans pour les installations techniques, matériels et outillages industriels ;
- 5 à 10 ans pour les autres immobilisations corporelles (matériel de transport, mobilier...).

Le montant amortissable tient compte de la valeur résiduelle du bien. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée ou leur rythme d'utilisation estimés, et donc leur durée ou leur mode d'amortissement, sont significativement différents.

Les frais financiers directement supportés lors de l'acquisition ou pendant la période de construction d'une immobilisation sont incorporés dans le coût de cet actif.

## h) Contrats de location

Les contrats répondant à la définition d'un contrat de location au sens de la norme IFRS 16 (c'est-à-dire les contrats qui confèrent au preneur le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie) sont comptabilisés au bilan, à l'exception des contrats de faible valeur ou de durée inférieure à 12 mois (par mesure de simplification, tel que permis par la norme). Dans les comptes du Groupe, les contrats de location comptabilisés au bilan concernent principalement des contrats de location immobilière (bureaux et sites de production) et, dans une moindre mesure, des véhicules de fonction et quelques matériels informatiques.

Les contrats de location sont comptabilisés au bilan à partir de la date de mise à disposition de l'actif sous-jacent. La dette de location inscrite au passif en contrepartie d'un droit d'utilisation de l'actif loué correspond aux engagements de loyers futurs actualisés sur la durée du contrat, ainsi qu'au coût d'exercice des options s'il est raisonnablement certain qu'elles seront exercées. Le droit d'utilisation est ajusté, le cas échéant, des paiements effectués d'avance au bailleur, des coûts directs initiaux engagés nets des avantages reçus par le bailleur, et des coûts de remise en état si une obligation est identifiée.

Dans le cas des contrats immobiliers, la durée de location initiale retenue pour le calcul de la dette correspond à la durée contractuelle qui est généralement non-résiliable, le Groupe acceptant le plus souvent de renoncer à des options de résiliation anticipée afin de bénéficier de conditions économiques plus avantageuses. Pour ces contrats, les options de renouvellement prévues ne sont généralement pas prises en compte car les durées contractuelles sont souvent longues et la date d'exercice de ces options est trop éloignée pour que le Groupe puisse juger leur exercice raisonnablement certain.

Le Groupe peut être amené à réviser cette durée au cours de la vie d'un contrat dans le cas où un événement significatif surviendrait, tel que la mise en œuvre d'une réorganisation, ou la réalisation d'investissements coûteux dans les aménagements intérieurs. Dans ces situations, le Groupe veille à ce que la durée d'amortissement des aménagements intérieurs soit cohérente avec la durée retenue pour l'estimation de la dette.

Par ailleurs, lorsque la date de fin d'un contrat est proche, et en l'absence de projet de déménagement, la durée de location est estimée de manière à refléter l'intention du Groupe de renouveler le contrat. Dans cette situation, comme pour les contrats sans limitation de durée (mais résiliables à tout moment avec préavis par le preneur ou le bailleur) ou pour les contrats de courte durée renouvelables sans limite par tacite reconduction, la date de fin du contrat est estimée en tenant compte des conditions légales et contractuelles en vigueur, mais aussi du contexte particulier de chaque contrat (fluidité du marché immobilier local, relations avec le bailleur...) et des conditions économiques entourant le contrat de location (appréciation de la perte économique que représente, pour le Groupe, l'abandon des aménagements ou constructions qu'il a réalisés sur l'actif loué...). Cette méthodologie est conforme à la position du Comité d'interprétation des IFRS de novembre 2019.

Dans le cas des autres natures de location, il n'existe généralement pas d'option de résiliation anticipée ou de renouvellement, la durée de location retenue correspond donc à la durée non-résiliable.

Les loyers futurs sont actualisés au taux de financement marginal de l'entité preneuse. Ce dernier est déterminé en tenant compte du mode de financement du Groupe, c'est-à-dire qu'il se décompose entre le taux de swap local dans la devise de l'entité et la marge applicable à la société mère pour un financement d'une maturité correspondant à la durée de l'engagement restant.

Le droit d'utilisation est présenté au sein des immobilisations corporelles (Note 4.2). Il est amorti linéairement sur la durée d'utilisation de l'actif sous-jacent. La charge d'amortissement du droit d'utilisation est incluse dans le résultat opérationnel courant. La dette des contrats de location est présentée au bilan au sein de la dette financière (Note 6.2). La charge d'intérêts est présentée au compte de résultat au sein des intérêts financiers nets (Note 6.1).

Dans le tableau des flux de trésorerie :

- les intérêts payés sont inclus dans le *cash-flow* des activités opérationnelles ;
- l'amortissement de la dette (part « en capital » du loyer versé) est présenté dans le *cash-flow* des activités de financement sur la ligne « diminution des dettes financières ». Il est donc exclu du *cash-flow* des activités opérationnelles ;
- les nouvelles dettes de location sont sans effet sur le tableau des flux de trésorerie dans la mesure où leur contrepartie est l'enregistrement à l'actif du bilan d'un droit d'usage.

## i) Actifs financiers, passifs financiers et instruments dérivés

### Actifs financiers

La norme IFRS 9 prévoit une approche unique pour la classification et l'évaluation des actifs financiers, basée sur les caractéristiques de l'instrument financier et l'intention de gestion du Groupe. Ainsi :

- les actifs financiers dont les flux de trésorerie sont représentatifs uniquement du paiement de principal et d'intérêts sont évalués au coût amorti s'ils ont gérés dans le seul objectif de collecter ces flux ;
- dans les autres cas, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur par le résultat, à l'exception des instruments de capitaux propres (titres de participation...) qui ne sont pas détenus à des fins de transaction et dont les variations de valeur affectent, sur option, les « autres éléments du résultat global ».

Ces principes se traduisent comme suit sur les actifs présentés dans le bilan du Groupe :

- les **titres de participation** sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur correspond au cours de bourse pour les titres de sociétés cotées sur un marché réglementé. Pour les autres titres, la juste valeur est généralement déterminée, soit à partir de modélisations fournies par des tiers indépendants, soit par référence à la quote-part de situation nette détenue par le Groupe.

Les variations de juste valeur sont comptabilisées soit en résultat, soit, sur option irrévocable investissement par investissement, à la juste valeur par « autres éléments du résultat global », sans recyclage ultérieur en résultat. Cette option a été retenue par le Groupe pour l'ensemble des titres en portefeuille à fin 2021. En conséquence, les variations de valeurs ultérieures, positives ou négatives, et, le cas échéant, les plus ou moins-values de cession, seront comptabilisées directement en capitaux propres, sans affecter le résultat. Seuls les dividendes affectent le résultat financier.

- Les **créances et prêts financiers** sont comptabilisés au coût amorti. Ils font l'objet d'une dépréciation s'il existe une perte attendue ou une indication objective de perte de valeur. Cette dépréciation, enregistrée sur la ligne « autres résultats financiers », peut être ultérieurement reprise en résultat si les conditions le justifient.
- Les **dépôts à terme** que Thales a l'intention de détenir jusqu'à échéance sont comptabilisés au coût amorti.
- Les **autres actifs financiers** sont évalués (incluant les SICAV, fonds communs de placements et équivalents) à la juste valeur par le compte de résultat.

### Trésorerie et équivalents trésorerie

Le poste « trésorerie et équivalents de trésorerie » comprend les montants en caisse, les comptes bancaires ainsi que les équivalents de trésorerie (placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et soumis à un risque négligeable de changement de valeur).

### Passifs financiers

Les emprunts et autres passifs financiers sont évalués selon la méthode du coût amorti en utilisant le taux d'intérêt effectif de l'emprunt. Les primes d'émission, les primes de remboursement et les frais d'émission sont pris en compte dans le calcul du taux d'intérêt effectif et sont donc constatés en résultat de façon actuarielle sur la durée de vie de l'emprunt.

### Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers pour gérer et réduire son exposition aux risques de variation des taux d'intérêt et des cours de change.

Les **dérivés de change souscrits en couverture de contrats commerciaux**, et éligibles à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie, sont comptabilisés comme suit :

- la variation de juste valeur du dérivé est comptabilisée directement en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture, jusqu'à ce que les flux couverts impactent le résultat. La partie inefficace est enregistrée en résultat ;
- le montant de la transaction en devises est alors ramené au cours du jour de l'opération de couverture.

La variation de juste valeur du report ou déport relatif aux contrats de change à terme est enregistrée en « autres résultats financiers » car elle est exclue de la relation de couverture.

La valeur temps des options de change documentées en couverture est traitée comme un coût de la couverture : les variations de juste valeur de la valeur temps sont comptabilisées en « autres éléments du résultat global » puis recyclées en résultat financier au même rythme que l'élément couvert.

En ce qui concerne les **dérivés de change fermes souscrits en couverture d'actifs et passifs financiers**, et documentés en couverture de juste valeur, le report/déport est étalé linéairement au sein du résultat financier.

Les **dérivés de taux** font l'objet d'une comptabilité de couverture de juste valeur ou de flux de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de valeurs d'actifs et de passifs ;

- une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeurs de flux futurs de trésorerie (flux d'intérêts futurs inconnus générés par des emprunts souscrits à taux variables ou des emprunts futurs à émettre hautement probables par exemple).

Dans le cas des relations de couverture de juste valeur, notamment pour la part des emprunts obligataires à taux fixes « swappés » à taux variables, les passifs financiers couverts par des instruments dérivés de taux d'intérêt sont réévalués à hauteur du risque couvert. Les variations de valeur de l'élément couvert sont comptabilisées en résultat de la période et viennent ainsi compenser les variations symétriques de l'instrument dérivé.

Dans le cas des relations de couverture de flux de trésorerie, les variations de juste valeur des instruments dérivés de taux enregistrés au bilan sont alors comptabilisées directement en contrepartie des capitaux propres pour la partie efficace, jusqu'à ce que les flux couverts impactent le résultat.

### Juste valeur des instruments financiers

La norme IFRS 13 requiert de hiérarchiser les différentes techniques de valorisation pour chaque actif et passif financier. Les catégories sont définies comme suit :

- niveau 1 : référence directe à des prix cotés (non ajustés) accessibles sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques ;
- niveau 2 : technique de valorisation reposant sur des données autres que les prix cotés, qui sont observables directement ou indirectement ;
- niveau 3 : technique de valorisation reposant sur des données non observables.

### j) Actifs et passifs d'impôt différé

Thales comptabilise un impôt différé lorsque la valeur fiscale d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur comptable ou en cas de déficit reportable.

Les actifs d'impôt différé ne sont pas constatés s'il est probable que la société concernée ne pourra pas les recouvrer. Pour apprécier sa capacité à récupérer ces actifs, le Groupe tient compte notamment des prévisions de résultats fiscaux futurs des entités fiscales sur un horizon de trois à cinq ans, de l'historique de pertes fiscales de l'entité, et des stratégies fiscales spécifiques à chaque pays.

### k) Retraites et autres avantages à long terme

Les engagements des régimes à prestations définies sont évalués par des actuaires indépendants, selon la méthode des unités de crédit projetées avec salaire de fin de carrière. Ces calculs intègrent principalement des hypothèses d'actualisation financière, d'inflation, de mortalité, de rotation du personnel...

Des gains et pertes actuariels sont induits par les changements d'hypothèses ou les écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs des régimes :

- les écarts actuariels relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont reconnus en « autres éléments du résultat global », sans reclassement ultérieur dans le compte de résultat. Le cas échéant, les ajustements provenant du plafonnement des actifs nets relatifs aux régimes surfinancés suivent la même méthode ;
- les écarts actuariels relatifs aux autres avantages à long terme sont immédiatement comptabilisés en résultat financier (Note 9.3).

Dans le cadre d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime, le coût des services passés est intégralement comptabilisé au sein du résultat opérationnel non courant dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus.

La charge d'intérêt nette, déterminée sur la base du taux d'actualisation des engagements, est comptabilisée en résultat financier.

### l) Paiements fondés sur des actions

#### Plans d'actions gratuites

Thales attribue régulièrement à ses salariés des actions gratuites sous condition de performance. Ces attributions donnent lieu à la comptabilisation d'une charge représentative de la juste valeur des services rendus à la date d'attribution. Cette charge de personnel est enregistrée en contrepartie des capitaux propres.

La juste valeur des services rendus est déterminée comme le produit de la juste valeur d'une action et du nombre d'actions acquises. La juste valeur d'une action est calculée une seule fois à la date d'attribution des droits, déduction faite du montant actualisé des dividendes non perçus par les salariés sur la période d'acquisition des droits et en tenant compte des conditions de marché éventuelles.

Les conditions de performances internes et de présence sont prises en compte dans l'estimation du nombre probable d'instruments dont l'acquisition par les membres du personnel est attendue à l'issue de la période d'acquisition. Le nombre final d'actions acquises est mis à jour à la fin de la période d'acquisition en fonction de l'observation de la réalisation des conditions de performance interne et de présence.

La charge comptable relative à ces plans est incluse dans le résultat opérationnel courant avec pour contrepartie le compte de réserves consolidées, sans incidence sur les capitaux propres totaux. Le versement de la rémunération étant soumis à une condition de présence, la charge est étalée linéairement sur la période d'acquisition des droits. Elle est ajustée, le cas échéant, pour tenir compte de la perte des droits.

#### Plans sous forme de *phantom shares* indexées sur la valeur de l'action Thales

S'agissant de plans réglés en trésorerie, la norme IFRS 2 prévoit d'évaluer les services acquis et le passif encouru à la juste valeur de ce passif. Jusqu'au règlement de ce passif, la dette est réévaluée en date de clôture en résultat. La réévaluation de la dette tient compte non seulement de la réalisation de la condition de performance et/ou de présence, mais également de la variation de valeur des actions sous-jacentes.

### m) Contrats d'approvisionnement d'énergie

Le Groupe a conclu des contrats d'approvisionnement en électricité décarbonée avec livraison physique (Power Purchase Agreements/PPA). Sur la base de l'analyse réalisée, il a été déterminé que : ces contrats n'impliquent pas le contrôle des entités de production au sens d'IFRS 10 ; ne constituent pas des contrats de location au sens d'IFRS 16 ; ces contrats sont conclus pour couvrir les besoins opérationnels du Groupe et relèvent, en conséquence, de l'exemption « own use » prévue par IFRS 9.

## Note 14. Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes de Thales société mère et des membres de leurs réseaux comptabilisés en charge sur les exercices 2025 et 2024, incluant les honoraires relatifs aux activités Transport jusqu'à fin mai 2024, est présenté ci-après.

Ont été ajoutés, en 2024, les honoraires de PwC, auditeur de durabilité. A compter de l'assemblée générale de mai 2025, PwC est devenu commissaire aux comptes de Thales en remplacement de Forvis Mazars.

Les autres services recouvrent des prestations requises par les textes réglementaires (exemple : acompte sur dividende, augmentation de capital...) ainsi que d'autres prestations compatibles avec la mission de Commissaire aux comptes : attestations de dépenses, missions de procédures convenues, prestations de nature fiscale sans incidence significative.

En milliers d'euros	Forvis Mazars		EY		PwC		Total	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
<b>Certification des comptes</b>	—	5 698	6 898	6 953	5 754	—	12 652	12 651
• Émetteur	—	857	434	424	868	—	1 302	1 281
• Filiales	—	4 841	6 464	6 529	4 886	—	11 350	11 370
<b>Certification des informations de durabilité</b>	—	—	—	—	800	788	800	788
• Émetteur	—	—	—	—	800	788	800	788
• Filiales	—	—	—	—	—	—	—	—
<b>Autres services</b>	—	889	1 239	1 096	681	—	1 920	1 985
• Émetteur	—	176	98	120	198	—	296	296
• Filiales	—	713	1 141	976	483	—	1 624	1 689
<b>TOTAL</b>	—	6 587	8 137	8 049	7 235	788	15 372	15 424

## Note 15. Liste des principales sociétés consolidées

(outre Thales SA, société mère)

Dénomination sociale	Pays	% d'intérêt au 31/12/2025	% d'intérêt au 31/12/2024
<b>1. Entités contrôlées (intégration globale) <sup>(a)</sup></b>			
Advanced Acoustic Concepts, LLC	États-Unis	100 %	100 %
Imperva, Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Thales Aerospace Communications Rungis et Troyes	France	100 %	100 %
Thales Alenia Space France SAS	France	67 %	67 %
Thales Alenia Space Italia SpA	Italie	67 %	67 %
Thales Australia Ltd	Australie	100 %	100 %
Thales Avionics, Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Thales AVS France SAS	France	100 %	100 %
Thales Belgium SA	Belgique	100 %	100 %
Thales Canada Inc.	Canada	100 %	100 %
Thales Defense & Security, Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Thales Deutschland GmbH	Allemagne	100 %	100 %
Thales DIS Brasil Cartões e Soluções de Tecnologia Ltda	Brésil	100 %	100 %
Thales DIS CPL USA, Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Thales DIS France SAS	France	100 %	100 %
Thales DIS Mexico SA de CV	Mexique	100 %	100 %
Thales DIS (Singapore) Pte Ltd	Singapour	100 %	100 %
Thales DIS Technologies B.V.	Pays-Bas	100 %	100 %
Thales DIS UK Ltd	Royaume-Uni	100 %	100 %
Thales DIS USA, Inc.	États-Unis	100 %	100 %
Thales DMS France SAS	France	100 %	100 %
Thales IAS France SAS	France	100 %	100 %
Thales Aerospace Communications France	France	100 %	100 %
Thales Nederland B.V.	Pays-Bas	99 %	99 %
Thales Services Numériques SAS	France	100 %	100 %
Thales SIX GTS France SAS	France	100 %	100 %
Thales Solutions Asia Pte Ltd	Singapour	100 %	100 %
Thales UK Ltd	Royaume-Uni	100 %	100 %
Trixell	France	51 %	51 %
<b>2. Sociétés mises en équivalence</b>			
Airtanker Ltd	Royaume-Uni	15 %	15 %
Arab International Optronics	Égypte	49 %	49 %
Aviation Communications & Surveillance Systems	États-Unis	30 %	30 %
Diehl Aerospace GmbH	Allemagne	49 %	49 %
Elettronica SpA	Italie	33 %	33 %
Lynred	France	50 %	50 %
Naval Group	France	35 %	35 %
Telespazio SpA	Italie	33 %	33 %
Telit Cinterion	Royaume-Uni	25 %	25 %

(a) Sociétés dont le chiffre d'affaires représente plus de 0,5 % du chiffre d'affaires du Groupe.

### Exemptions de publication de filiales :

Thales applique l'exemption 408 aux Pays-Bas qui permet à Gemalto BV (précédemment Gemalto Holding BV) de ne plus produire de comptes consolidés depuis 2019.